5 centimes

La Petite Gironde

EDITION DU MATIN

5 centimes

47e ANNEE — N° 16.313

JOURNAL REPUBLICAIN REGIONAL

JEUDI 1er MARS 1917

L'Avance britannique s'étend

GOMMECOURT, THILLOY, PUISIEUX-AU-MONT REPRIS AUX BOCHES

Paris, 28 février. — Situation sans changement sur la partie du front occupée par nos troupes.

A 2,500 mètres de Bapaume, l'avance anglaise se poursuit au nord et au sud de l'Ancre. Gommecourt, qui se trouve à la charnière du front anglais, tel qu'il était au 1er juillet devant Hébuterne, et du nouveau front, qui s'avance vers Bapaume, a été occupé au cours de la nuit. Les Anglais se sont même avancés de 900 mètres au nord-est de cette localité. Dans la journée, ils ont également occupé Puisieux-au-Mont, le système de tranchées adjacent, et Thilloy, qui se trouve aux portes de Bapaume.

Opération heureuse mais beaucoup moins importante au nord-est de Sailly-Saillisel. Les Anglais ont envahi les tranchées ennemies, faisant 85 prisonniers et ramenant des mitrailleuses. Raid également heureux vers Cléry, au sud-ouest et à l'ouest de l'Ancre.

Les pertes allemandes ont été très lourdes dans ces différentes affaires.

Ainsi qu'on peut en juger par cette simple énumération, les succès anglais prennent chaque jour une consistance plus grande et il sera de plus en plus difficile au commandement allemand de les ignorer ou de les traiter comme un simple incident dû à de mauvaises conditions météorologiques.

COMMUNIQUÉ ANGLAIS

Du 28 Février (21 heures)

Nous avons enlevé ce matin un élément de tranchée au nord-est de Sailly-Saillisel, faisant 85 prisonniers, dont 2 officiers, et ramenant une mitrailleuse.

Notre avance se poursuit au nord et au sud de l'Ancre. Gommecourt a été occupé au cours de la nuit.

Dans la journée, Thilloy, Puisieux-au-Mont et les systèmes de tranchées adjacents sont tombés entre nos mains. Notre ligne a été avancée de neuf cents mètres au nord de Gommecourt.

Un raid exécuté avec succès la nuit dernière vers Cléry nous a permis d'atteindre la deuxième ligne ennemie et de faire 22 prisonniers. Deux détachements ont également pénétré dans les tranchées allemandes au nord-est d'Arras, au sud-ouest et à l'ouest de Lens, lançant des grenades dans plusieurs abris garnis de troupes.

Un coup de main a été rejeté avec pertes pour l'ennemi au nord-est d'Armentières.

Nos aviateurs ont exécuté hier, avec d'excellents résultats, un grand nombre de reconnaissances. Ils ont, en outre, livré plusieurs combats au cours desquels trois de nos appareils ont été abattus.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 28 Février (14 heures)

Au cours de la nuit, assez grande activité de patrouilles sur divers points du front.

Devant BEUVRAIGNES, au bois d'AVOCOURT, au SPITZENBERG (nord-est de Saint-Dié), et dans la région de LARGITZEN, nous avons pris sous nos feux et dispersé des reconnaissances ennemies.

Dans la région d'AUTRECHE (entre l'Oise et l'Aisne), nous avons exécuté un coup de main dans la tranchée adverse.

Nuit calme partout ailleurs.

Du 28 Février (23 heures)

Assez grande activité des deux artilleries sur le front, de part et d'autre de l'Avre.

Des tentatives de reconnaissances ennemies dans la région de Roye ont échoué sous nos feux. Tirs efficaces de nos batteries sur les organisations allemandes du secteur de la cote 304.

Rien à signaler sur le reste du front.

La Retraite Allemande

Londres, 28 février. — Le correspondant de l'Agence Reuter sur le front britannique télégraphie le 26 février :

« Les Allemands continuent à battre en retraite sur toute la ligne Gommecourt-le-Transloy. Nous sommes partout en contact étroit avec eux. Ce matin, le temps s'est éclairci pour la première fois depuis dix jours Les aviateurs en ont profité pour prendre des séries de photographies qui ont été très utiles pour indiquer la direction de la retraite.

» L'ennemi se retire vers des positions préparées d'avance, mais qui, certainement, ne sont pas aussi fortes que celles dont nous les avons chassés en juillet dernier.

» Le haut commandement allemand espérait déranger nos projets tactiquement. Il améliore temporairement ses positions, mais stratégiquement les Allemands, pour la première fois, admettent la défaite d'une manière plus franche Ils battent en retraite parce qu'ils sont forcés de le faire.

» Les Allemands mettent à exécution un programme de destruction systématique, incendiant les abris faisant sauter les dépôts l'approvisionnement, mettant le feu à tout ce qu'ils ne peuvent pas emporter, remplissant les tranchées et rendant les routes impraticables Une patrouille d'Australiens a trouvé une chaîne tendue en travers d'un ravin. Un prudent examen a démontré que la chaîne était reliée à une mine qui aurait pu anéantir toute la patrouille.

» La capture de Serre demanda peu d'efforts. Une cinquantaine d'Allemands seulement défendaient le village. Pendant toute la journée et toute la nuit, nos patrouilles ont continué de presser l'ennemi, retardant ses mouvements Les Allemands semblent avoir compté surtout sur les tirailleurs isolés et les barrages de fils de fer, pour arrêter la poursuite.

» Le feu de l'artillerie allemande a été peu précis et assez faible depuis le commencement de la retraite. De gros canons sur rails sont toujours en position à Bapaume, mais la plupart des canons de campagne allemands ont été retirés bien au-delà de la portée des nôtres.

» La vraie signification de ce mouvement est un triomphe pour l'armée britannique, dont le seul effet moral doit avoir la plus grande importance. L'armée allemande bat en retraite parce qu'elle y a été contrainte. Elle a prévenu notre offensive qu'elle n'aurait pas pu arrêter sur les positions qu'elle vient d'abandonner. »

Le Torpillage du « Laconia »

RÉCIT DU CRIME

QUE FERA M. WILSON ?

Paris, 28 février. — Il était environ vingt et une heures trente, dans la soirée de dimanche, quand la catastrophe eut lieu. Le dîner, le dernier du voyage, car on devait toucher l'Angleterre le lendemain, était fini depuis quelques minutes, et les passagers, qui étaient environ quatre-vingts, parmi lesquels de nombreuses femmes et des enfants, s'étaient dispersés, les uns regagnant leurs cabines, les autres passant dans les salons du bâtiment, tandis qu'un petit nombre montaient sur le pont.

La mer était relativement calme et de temps à autre la lune, émergeant des nuages, illuminait les flots où nul bâtiment n'apparaissait. Le « Laconia » filait à bonne allure. Soudain, sans qu'aucune des vigies qui avaient cependant été doublées, aperçût le sous-marin lui-même ou le sillage de la torpille un choc terrible fut ressenti. Le « Laconia » avait été torpillé. « Aux chaloupes ! » Pas une hésitation à bord, pas un moment d'effroi Le premier ordre du capitaine fut de faire allumer toutes les lampes électriques du bâtiment, qui apparut en une minute noyé de lumière. Sans hâte exagérée, les passagers effectuèrent la manœuvre à laquelle on les avait entraînés chaque jour depuis le départ, dans l'ordre prescrit : les femmes et les enfants d'abord. Ils prirent place dans les chaloupes de sauvetage qu'on commença à lancer immédiatement, car quelques minutes après l'explosion le paquebot commença à se coucher sur tribord, et l'attente eût pu rendre l'opération plus dangereuse encore. Tout, heureusement, se passa sans incident. Sur seize canots, un seul chavira après avoir heurté le flanc du paquebot qui lentement s'enfonçait dans les flots.

Une demi-heure après l'explosion, la dernière chaloupe quittait le bâtiment où restaient seuls le commandant Irvine et deux de ses officiers. Le « Laconia », après avoir donné fortement de la bande à tribord, s'était peu à peu redressé, mais continuait à s'enfoncer lentement à mesure que les parois de ses cloisons étanches cédaient sous la pression de l'eau.

Voyant que son bâtiment était perdu sans espoir le commandant se jeta à l'eau, et un quart d'heure plus tard il était recueilli par une des chaloupes Celles-ci s'étaient groupées en cercle à quelque distance de la grande masse qui s'engloutissait maintenant par l'arrière.

LES ASSASSINS SE MONTRENT

Tout à coup, une forme sombre apparut au ras de l'eau, les assassins venaient goûter l'agonie de leur victime. Les nuages étant alors assez denses, la silhouette du sous-marin n'apparaissait que confusément. On vit cependant que ses dimensions étaient considérables et qu'il était armé de deux pièces de canon. Sur le kiosque se trouvaient trois hommes, dont un, qui dit être le commandant, héla les naufragés en bon anglais : « Comment s'appelait votre navire ? Quels étaient son tonnage et sa cargaison ? » Parmi les passagers ainsi interpellés, un mouvement d'indignation et de révolte courut. Un d'eux proposa d'envoyer le pirate au diable et de chanter le « Rule britania ». Mais de plus sages conseils prévalurent, et l'officier allemand fut informé, s'il l'ignorait, qu'il y avait à bord des femmes et des enfants. « Où est votre commandant ? Je veux votre commandant L'avez-vous à bord de cette chaloupe ? » reprit l'Allemand. Quelqu'un répondit, paraît-il, que le capitaine d'un navire anglais faisait toujours son devoir et qu'il était à la place que ce devoir lui dictait. La réplique riva son clou à l'officier allemand qui, après avoir jeté un : « Bonne nuit ! » auquel personne ne répondit, lança un ordre et disparut bientôt dans la nuit.

UNE SECONDE TORPILLE

Avant de s'éloigner, le sous-marin lança une seconde torpille pour hâter la disparition du paquebot. L'engin l'atteignit à la hauteur des machines et ouvrit une brèche énorme. Vers une heure du matin, les rayons d'un projecteur annoncèrent l'approche du premier bâtiment de secours, qui commença immédiatement à transborder les naufragés. Nombre de ceux-ci avaient cruellement souffert du froid. Deux femmes, des Américaines, étaient mêmes mortes : Mme Mary Hoy et Mlle Elisabeth Hoy, dont on laissa glisser les cadavres dans la mer. Quant aux autres passagers, ils étaient si heureux d'avoir échappé à la mort, et on leur prodigua tant de soins à bord des bâtiments qui les avaient recueillis, que lorsqu'ils arrivèrent à Queenstown, dans la soirée de lundi, ils entonnèrent le « Rule britania » et poussèrent des hourras en l'honneur de leurs sauveteurs.

L'EMOTION A LONDRES

Cet épisode de la guerre navale a causé en Angleterre une sensation telle, qu'on n'en avait pas vu depuis l'affaire du « Lusitania ». La question qui est sur toutes les lèvres est : « Que vont faire maintenant les Etats-Unis ? » Tous les engagements de mai 1916 ont été violés. Un paquebot affecté exclusivement au transport des passagers a été attaqué ; le torpillage a eu lieu sans avertissement ; aucune précaution n'a été prise pour assurer le salut de l'équipage ; il y a deux victimes américaines. La provocation ne pouvait être plus manifeste.

L'AMERIQUE JUGE UNE ENQUETE INUTILE

Washington, 28 février. — La décision a été prise officiellement de ne pas procéder à de nouvelles enquêtes. Le torpillage du « Laconia » a renforcé l'opinion que le président avait pu se faire par des enquêtes antérieures. De lui seul peut émaner une décision.

L'OPINION AUX ETATS-UNIS

New-York, 28 février. — L'opinion publique aux Etats-Unis refuse d'attendre qu'un acte plus flagrant que le crime atroce du « Laconia » se produise et demande qu'une action énergique soit engagée sans plus de retard. On est généralement d'avis que des incidents dramatiques peuvent survenir durant les vingt-quatre heures qui vont suivre.

C'EST LE PLUS GRAVE AFFRONT

Washington, 28 février. — Selon des déclarations publiques de M. Lansing, le gouvernement regarde le torpillage du « Laconia » comme le plus grave affront que l'Allemagne ait infligé à l'Amérique depuis l'annonce de la guerre sous-marine à outrance. On a l'impression très nette que, sur le cas du « Laconia », le Congrès se prononcera indépendamment du sentiment personnel de M. Wilson.

LE FILS DE Mme HOY DEMANDE VENGEANCE

Washington, 28 février. — M. Austin Hoy, fils de Mme Hoy, a câblé à M. Wilson pour lui demander que la mort de sa mère et celle de sa sœur soient vengées, et sollicitant l'honneur d'être le premier engagé volontaire dans l'armée américaine que le président pourrait appeler pour combattre contre l'Allemagne. M. Hoy prie le président de ne pas considérer le privilège qu'il réclame comme une vantardise héroïque.

L'ATTITUDE DU PRESIDENT WILSON

Washington, 28 février. — Dans les milieux officiels, on est d'avis que l'Allemagne a commis un acte nettement contraire à ses engagements en coulant le « Laconia ». On croit cependant que le président ne demandera pas à déclarer immédiatement la guerre ; il se bornera pour le moment à obtenir les pouvoirs et les fonds qui lui sont nécessaires pour protéger les vies et les biens des Américains.

LES 25 AMERICAINS A BORD

Londres, 28 février. — Le consul américain de Queenstown déclare que les vingt-cinq Américains à bord du « Laconia » se décomposent comme suit : six passagers, puis dix-huit nègres et un blanc, ces derniers appartenant à l'équipage. Un des matelots, Tom Coffey, de Baltimore, est mort dans le canot n. 8. Tous ceux qui sont à l'hôpital font partie de l'équipage ; ils sont légèrement blessés.

LES VICTIMES

Londres, 28 février. — Mme et Mlle Hoy moururent d'épuisement et de terreur. Leurs corps furent lancés à la mer. On croit qu'un autre Américain est parmi les morts, mais le fait n'a pu encore être établi.

M. GERARD EN MER

La Corogne, 28 février. — M. et Mme Gérard et leur suite se sont embarqués hier à 14 h. 40 à bord du paquebot « Infanta-Isabel », qui est parti à 16 heures, salué sur le quai par les autorités, le consul britannique, les membres de la colonie américaine et de nombreuses personnalités.

Madrid, 27 février. — Parmi les personnes qui accompagnent M. Gérard, on signale le petit-fils de M. Rockefeller.

L'« ORLÉANS » A BORDEAUX

Fête en l'honneur de l'Équipage

L'Oriental Navigation C° remet 50,000 francs à M. Gruet pour les Œuvres de Guerre

LA FOULE DEVANT LE QUAI D'ACCOSTAGE

Photo LUMINA

Mercredi, à l'établissement Céré, au Parc-Bordelais, avait lieu le déjeuner offert par la Chambre de commerce au vaillant équipage de l' « Orléans ».

Il était juste que les braves qui avaient affronté les dangers de la zone du blocus fussent à leur tour à l'honneur.

Une délégation de marins anglais et français, appartenant à diverses Compagnies de navigation de notre port, s'était rendue mercredi matin quai de Bourgogne, à bord de l' « Orléans », pour conduire leurs camarades au Parc-Bordelais.

LES EQUIPAGES QUITTENT LE QUAI

Le temps est superbe sur le quai de Bourgogne où l' « Orléans » est amarré ; la foule attend la mise en marche du cortège.

Les cinémas, les photographes attendent aussi le moment propice pour fixer cet événement heureux.

M. Guestier, président de la Chambre de commerce, est venu assister au départ.

A onze heures quarante, les cinquante marins se rangent au bord du quai, puis, formés en colonne, se dirigent par le cours de l'Intendance, les allées Damour et la rue de la Croix-Blanche vers le superbe parc. Sur leur passage, ils sont salués par des acclamations sympathiques.

LE DEJEUNER

A midi quinze, M. Céré reçoit ses hôtes avec son amabilité habituelle.

Dans la grande salle des fêtes, une table est dressée en fer à cheval.

Les équipages, qui ont déjà fait connaissance en cours de route, prennent place ; aucune étiquette ne leur est imposée ; chacun choisit sa place, et la plus franche cordialité ne tarde pas à régner.

M. Rambié, chef du secrétariat de la Chambre de commerce, préside ; à ses côtés ont pris place : MM. Faure, Garrigo, collaborateurs de la Chambre de commerce ; MM. Roth et Chartrou, de la maison Colombier, consignataire de l' « Orléans ». La salle réunit soixante-sept convives.

DISCOURS DE M. RAMBIÉ

Au début du repas, M. Rambié se lève et prononce le beau discours suivant, que notre collaborateur traduit :

« La marine de commerce a une main tendue entre les peuples par-dessus les océans. La vôtre, Messieurs, de quelque origine que vous soyez, que vous naviguiez sous le pavillon étoilé de la grande République américaine ou sous le drapeau de l'une des nations alliées, peut se montrer largement ouverte, et nous sommes heureux de la serrer dans les nôtres, parce que pure de sang injustement versé, franche et loyale, armée seulement du flambeau de la justice pour la défense du droit et de la liberté.

» D'autres que vous, dans la bataille, exposent ou sacrifient leur vie pour leur pays. Vous, marins du commerce, champions obscurs d'une cause également belle, vous n'aimez pas moins votre patrie. Mais, artisans, martyrs parfois de la liberté des mers, c'est ailleurs que dans les combats que vous risquez votre existence. Sans y penser peut-être et d'une autre façon, vous aussi, vous êtes des héros.

» Au cours de cette traversée, paisible en apparence, mais tragique pour ceux qui, des deux côtés de l'Océan, attendaient l'avis de votre arrivée, équipage de l' « Orléans », vous voguiez, tête haute, fort de votre droit, malgré la menace que des pirates sans scrupules faisaient planer sur vous.

» Dans les plis du pavillon sous lequel il navigue, l' « Orléans » représente une force devant laquelle les Allemands ont reculé, hésitant non devant le crime, mais de peur.

» Et c'est pour cette victoire, féconde en espérances et remportée par le geste seul, sur notre ennemi, que la Chambre de commerce de Bordeaux, les marins anglais et français réunis ici, la population de la ville tout entière, ont voulu, aujourd'hui comme hier, fêter votre arrivée et vous manifester leur sympathique reconnaissance.

» Messieurs, je lève mon verre en l'honneur de l'équipage de l' « Orléans » et de celui du « Rochester », vers lequel vont nos pensées ; en l'honneur des marins anglais et français et de tous nos amis, les marins du commerce. »

Un des marins américains et le marin russe de l'« Orléans » tiennent à exprimer les sentiments de reconnaissance qu'ils ressentent de l'accueil si bienveillant qui leur est fait à Bordeaux. Notre collaborateur traduit leurs paroles émues, et qui sont saluées par de longues acclamations et de vibrants hourrahs !

Un des marins anglais invités fait, à son tour, traduire un toast chaleureux porté au nom de ses compatriotes à leurs camarades de l' « Orléans », et aux marins français, « nos amis, nos frères ».

Au dessert, les envoyés spéciaux de la presse parisienne, accompagnés de M. Boubès, membre de la Chambre de commerce et adjoint au maire, et de M. Saint-Marc, conseiller municipal, sont venus apporter leurs sympathies au vaillant équipage.

Maintenant, les conversations sont générales, la fraternité grandit, et c'est dans une réconfortante animation que le repas s'achève.

Un Beau Geste

Le maire de Bordeaux a reçu la lettre suivante :

« Bordeaux, le 28 février 1917.

» Monsieur le Maire,

» En souvenir de l'heureuse arrivée de notre vapeur « Orléans », j'ai l'honneur de vous remettre inclus, au nom de M. Philip de Ronde, président de l'Oriental Navigation Company, à New-York, ainsi qu'en mon nom personnel, un chèque de 50,000 fr. sur la banque de Neuflize, Paris, que je vous prie de bien vouloir destiner aux œuvres de guerre que vous jugerez convenables.

» Veuillez agréer, Monsieur le Maire, avec mes hommages respectueux, l'assurance de ma considération très distinguée.

» Signé : A. DODERO. »

Le maire a répondu par la lettre suivante, adressée à M. Dodero :

« Bordeaux, le 28 février 1917.

» Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous accuser réception du chèque de 50,000 fr. que vous avez bien voulu me faire remettre par M. Thieren.

» Au nom de toutes les infortunes qu'un don si magnifiquement généreux va soulager, au nom de cette vaillante et patriotique population bordelaise dont vous avez senti hier palpiter le cœur si près du vôtre, je vous prie, Monsieur, d'agréer et de transmettre à M. de Ronde, président de l'Oriental Navigation Company, à New-York, l'expression de ma vive et profonde gratitude.

» *Le maire de Bordeaux*,

» Signé : Charles GRUET. »

Paris, 28 février. — Le président de l'Oriental Navigation Cy a adressé au Président de la République un télégramme pour le remercier ainsi que le peuple français de la cordiale réception faite au navire « Orléans » à son arrivée à Bordeaux.

L'Arrivée de l' " Orléans " et la Déception allemande

Zurich, 28 février. — Les journaux allemands publiaient encore avant-hier des articles ironiques sur le voyage de l' « Orléans », qu'ils considéraient comme condamné.

Les « Dernières Nouvelles de Munich » prétendaient qu'à Bordeaux on avait les plus vives inquiétudes sur le sort des vaisseaux américains.

Le « Berliner Tageblatt » intitulait un entrefilet : « L' « Orléans » soi-disant attendu à Bordeaux. »

Et le « Rochester » ?

Paris, 28 février. — On est toujours sans nouvelles du « Rochester », parti, on le sait, de New-York pour Bordeaux. Aux bureaux de la Kerr Steamship Line, on informe que, selon les prévisions et si aucun incident ne survient, il est probable que le bateau pourra être signalé demain par le sémaphore de la Pointe-de-Grave.

LE DEPART DU CORTEGE

Dans le médaillon, le commandant Tucker

Photo « PETITE GIRONDE »

LE BLOCUS BOCHE

CALOMNIE ALLEMANDE

Londres, 28 février (officiel). — Un radiotélégramme allemand du 26 février renferme l'allégation monstrueuse que les autorités britanniques ont essayé de persuader aux neutres de prendre à bord de leurs navires des vivres et des vins empoisonnés pour qu'ils tombent entre les mains des équipages des sous-marins allemands, dont l'usage est de piller les navires marchands rencontrés en pleine mer.

Cette assertion ne contient pas même une ombre de vérité. Elle est si follement extraordinaire qu'elle doit, selon toute probabilité, avoir été mise en circulation pour préparer la voie à quelque nouvelle série d'attentats qu'ils qualifieraient ensuite de représailles.

C'est une manœuvre de ce genre qui a précédé la décision de l'Allemagne de couler tous les navires hôpitaux britanniques, sans distinction ; de même, pour justifier peu après l'emploi des gaz empoisonnés, les Allemands avaient commencé par accuser faussement les alliés de s'en être servis.

LES VICTIMES DU « MINAS »

Nice, 28 février. — Sur le transport « Minas », qui a été torpillé le 15 courant, se trouvaient le général Goïkowitch, les colonels Dragouvin, Doulitch et Milan Ristitch, de l'armée serbe, qui y ont trouvé une mort glorieuse. Le général Goïkowitch était un des plus éminents généraux de la Serbie. La famille du colonel Ristitch habite Nice, et a été officiellement avisée.

Ces officiers ont refusé de quitter le navire, en criant : « Sauvez d'abord les soldats ! »

LA NAVIGATION DANOISE REPREND

Copenhague, 28 février. — Le Syndicat des matelots et chauffeurs ayant accepté les concessions accordées par les armateurs l'engagement des équipages a commencé hier.

Trois vapeurs chargés de produits agricoles sont partis pour la Norwège.

LES NAVIRES COULES

Paris, 28 février. — Liste des navires coulés communiquée le 28 février, à onze heures :

27 février : Bateau de pêche « N° 1006 », de Port-en-Bessin.

LES COMPENSATIONS QUE DEMANDE LA HOLLANDE

Amsterdam, 28 février. — Le gouvernement hollandais a demandé au gouvernement allemand, comme gage de bonne entente, la cession de navires allemands actuellement internés en eaux hollandaises, en compensation des six navires coulés dans la mer du Nord.

La Navigation dans la Manche continue

Le Havre, 28 février. — Les sous-marins allemands n'ont aucunement modifié l'intensité de la navigation dans la Manche. Du 1er au 23 février, il est entré dans le port du Havre 65 navires, contre 64 en 1916 pendant la même période, 50 en 1915, 113 en 1914, et 111 en 1913. Pratiquement la situation du Havre n'a pas changé sensiblement. La guerre sous-marine à outrance et le pseudo blocus allemand sont un fiasco complet.

Dépêches de la Nuit

LA GUERRE AÉRIENNE

Les Anglais bombardent une Usine allemande

Londres, 28 février. — L'amirauté annonce que, le 25 février, un raid aérien a été effectué par plusieurs aéroplanes navals sur les hauts fourneaux de Brebach, à 5 milles 1/2 à l'est de Saarbrucken. Plusieurs combats aériens ont eu lieu. Un appareil ennemi a été détruit.

Le Bombardement aérien de Zeebruge

Londres, 28 février. — Une dépêche de La Haye à l' « Exchange » donne quelques détails sur le récent raid exécuté par des aviateurs alliés sur Zeebruge. Plus de 50 bombes furent lancées sur le port et les dépôts de munitions avoisinants. Les explosions furent entendues au delà de la frontière hollandaise, d'où on aperçut la lueur de grands incendies.

La riposte de la défense de Zeebruge fut très faible. Les hydroplanes attaquèrent également Zeebruge, et le bombardement fut entendu de Flessingue pendant toute l'après-midi d'hier.

Front franco-anglais

La Ligne de Défense ennemie

Londres, 28 février. — La prochaine ligne de défense allemande, dit le correspondant du « Daily Telegraph », est la crête de Bapaume, qui passe par Grevillers, Achiet-le-Petit et Bucquoy. Il me semble que l'ennemi offrira là une violente résistance, ne serait-ce que pour couvrir un recul sur une plus grande échelle. Veut-il s'éloigner d'Arras, se rabattre dans la direction de Cambrai. Il y a là une ligne naturelle de défense qui pourrait servir à barrer la route au cas où une retraite générale des Allemands en Belgique et dans le nord de la France deviendrait nécessaire.

La Crise économique

A la Commission de l'Agriculture

Paris, 28 février. — La commission de l'agriculture, réunie sous la présidence de M. F. David, a entendu M. Herriot, ministre du ravitaillement, sur le projet du gouvernement relatif au mélange des farines des succédanés à la farine de froment, et a approuvé les conclusions de M. Victor Boret tendant à l'adoption du projet du gouvernement, sous réserves de certaines modifications que le ministre a acceptées.

Cependant, la commission a, sur les instances de son rapporteur invité le ministre du ravitaillement à présenter dans le plus bref délai un projet plus complet des restrictions qu'exige la situation. M. Victor Boret lui a demandé, notamment, d'envisager l'application très prochaine de la règlementation de la vente du pain.

La commission tout entière a été d'accord avec lui pour prier M. Herriot d'insister auprès du gouvernement pour que les 250,000 agriculteurs des vieilles classes, indispensables pour mettre en valeur les terres en friche et éviter au pays la disette de pain, soient renvoyés à l'agriculture.

La Carte de Pain

Paris, 28 février. — La création de la carte de pain est à l'étude, au ministère du ravitaillement, depuis quelque temps déjà. Le vœu exprimé aujourd'hui au gouvernement, par la commission d'agriculture de la Chambre, que le pain fût rationné, va hâter la création de cette carte.

Le ministère ne pourra terminer ses études que lorsqu'un recensement lui aura fourni des indications précises.

Le 15 % du mélange d'orge, seigle et maïs, qui a été décidé en principe, ne pouvant être augmenté sans nuire à la qualité du pain, l'établissement de la carte est une simple mesure de prévoyance et d'économie de farine.

Un Recensement du Charbon

Paris, 28 février. — On annonce que M. Levasseur, député, avait écrit au ministre du ravitaillement une lettre pour lui proposer de chercher une solution à la crise du charbon par des moyens qu'il a exposés en ces termes :

1° Procéder au recensement des stocks dans les administrations publiques et privées, chez les particuliers et dans tous les établissements qui ne travaillent pas pour la défense nationale, afin d'assurer une répartition équitable.

2° Afin de préparer au recensement, exiger une déclaration dans les mairies de chaque arrondissement pour Paris et dans les mairies de chaque ville et commune des locataires et propriétaires ainsi que des personnes dirigeant les établissements et les administrations.

3° Edicter des sanctions sévères pour punir les déclarations frauduleuses.

M Herriot semble avoir considéré comme efficaces les propositions du député de la Seine. Dans la réponse qu'il lui adresse, il fait connaître **qu'il vient de donner aux préfets des instructions pour qu'il soit procédé d'urgence au recensement des stocks de charbon dépassant les besoins de trente jours, tant dans les usines que chez les commerçants et les particuliers.**

Au ministère des travaux publics, on fait remarquer que les dispositions à prendre sont d'ordre administratif et laissées à l'initiative des préfets chargés d'assurer l'exécution de la décision gouvernementale. Toutefois, on a ajouté qu'il ne s'agit pas de procéder à un recensement chez les particuliers pour réquisitionner les stocks qu'ils ont pu constituer, mais seulement d'établir une statistique qui permettra au gouvernement de prendre, cette année, les mesures nécessaires pour éviter l'hiver prochain une crise analogue à celle dont nous venons de subir les conséquences.

L'Emploi de la Saccharine

Paris, 28 février. — La commission d'hygiène publique a approuvé le projet du gouvernement relatif à l'usage de la saccharine.

L'article unique prévoit l'autorisation de l'emploi de la saccharine ou de toute autre substance artificielle pour remplacer le sucre dans la préparation des denrées propres à la consommation, conformément aux avis émis par le conseil supérieur d'hygiène publique de l'Académie de médecine.

M. Emile Vinant a été invité à demander la mise à l'ordre du jour très prochainement.

Le Rôle des Agriculteurs

Paris, 28 février. — L'Académie d'agriculture de France a tenu, cette après-midi, à trois heures, sa séance solennelle de distribution de récompenses. Le ministre de l'agriculture, M. Clémentel, qui présidait la réunion, a prononcé, à cette occasion, un important discours, dans lequel il a envisagé la situation agricole du pays au lendemain de la guerre. A ce propos, le ministre a tenu à préciser le rôle capital qui incombe aux agriculteurs :

« Ce sont surtout des cultivateurs français qu'il faut au sol de France, a-t-il dit. La mobilisation tarirait les sources vives du pays si, pour garnir les tranchées et les usines, elle laissait les champs vides. Les besoins en hommes de l'armée qui se bat et de celle qui forge des armes ne doivent pas faire oublier ceux de la troisième armée, celle qui les nourrit. Je suis heureux d'être, sur ce point, en parfaite harmonie de vues avec le ministre de la guerre. Vous le remercierez tous avec moi d'avoir cédé à mes pressantes instances, qui étaient les vôtres, et décidé la mobilisation aux champs des cultivateurs des classes 1888 et 1889. »

Au bureau avaient pris place : MM. Jules Develle, président ; Henry Saguier, secrétaire perpétuel ; Wery, vice-secrétaire ; Emile Loubet, Méline, Viger, Tisserand et Sagourin.

Dans la liste des récompenses décernées, nous relevons les prix suivants :

Section des cultures spéciales. — Rappel de diplôme de médaille d'or à M. Rachel Severin (La Réole) pour son mémoire intitulé : « Le commerce des fruits. »

Section d'économie des animaux. — Médaille d'argent à M. Louis Gaillard, directeur de la Laiterie coopérative des Ormes-sur-Vienne (Vienne), pour son initiative dans la préparation et le commerce du lait écrémé destiné à l'alimentation.

Section des sciences physico-chimiques agricoles. — Médaille d'or à l'effigie d'Olivier de Serre, aux recherches et aux travaux de laiterie de M. Paul Daire, sous-lieutenant d'infanterie, mort au champ d'honneur devant Verdun, le 14 décembre 1916.

Médaille d'argent à M. Fernand Courty, astronome à l'observatoire de Bordeaux, pour l'ensemble de ses travaux de météorologie.

EN MÉSOPOTAMIE

L'Ennemi en fuite

LA POURSUITE CONTINUE

Un Riche Butin

Londres, 28 février.

La poursuite de l'ennemi en retraite a continué activement toute la journée de lundi, et nos troupes avancées ont attaqué cette après-midi l'ennemi de trois côtés à la fois, sur un point de la rive gauche du Tigre situé à 30 kilomètres à l'ouest-nord-ouest de Kut-el-Amara.

L'ennemi a laissé sur le terrain une grande quantité d'armes, de munitions, de tentes, d'effets d'équipement et de vivres. Il a jeté dans le fleuve quatre howitzer de 59.

Nous avons repris une canonnière anglaise de rivière avec canons à tir rapide, qui avait été perdue lors de la retraite de Ctésiphon.

Nous avons également capturé un navire turc et en avons détruit un autre.

Le nombre des prisonniers faits dimanche est de 360.

Les rapports sur les chiffres d'aujourd'hui ne nous sont pas encore tous parvenus. Nous avons fait prisonniers 11 officiers et 150 hommes.

Communiqué italien

Activité des Reconnaissances

Rome, 28 février.

Hier, actions habituelles d'artillerie et activité de nos petites expéditions de reconnaissances. L'une d'elles a pénétré dans les tranchées ennemies, à Boscomalo (Carso), et occasionné, par le lancement de grenades, des incendies et des explosions de munitions. Des aéroplanes ennemis ont lancé sans résultat quelques bombes sur Goritzia et sur Vallone. Une de nos escadrilles a bombardé des campements ennemis près de Serrada, sur le plateau de Folgaria (source de l'Astico).

Dans la Région de Gorizia

Rome 28 février. — Sur le front de Gorizia les Autrichiens se montrent très nerveux. Ils sont extrêmement gênés par la nouvelle disposition des forces italiennes sur les lignes avancées de Gorizia. Hier, ils ont dirigé à l'improviste contre ces positions un violent bombardement.

Communiqué russe

Pétrograd, 28 février.

Front occidental : Fusillades et reconnaissances d'éclaireurs.

Front roumain : Après un violent bombardement, l'ennemi a attaqué hier nos positions situées des deux côtés de la chaussée JACOBENI-KAMPOLUNG et occupé les collines à trois verstes au sud-ouest du village de VALE-PUTNA. Dans la soirée, il a été délogé de la colline près du chemin de fer, mais les autres collines sont restées entre ses mains.

Front du Caucase : Fusillades sur le Taurus. La tempête de neige continue.

PRÉPARATIFS INTENSIFIÉS

Genève, 28 février.— Depuis quelque temps arrivent des nouvelles de plus en plus réconfortantes sur la situation de la Russie. La Conférence des alliés, tenue à Pétrograd, a sans aucun doute contribué à rendre plus stable cet état de choses.

Le nouveau ministre de la guerre russe a déployé une activité constante pour la réorganisation de l'armement en appelant de nouveaux contingents sous les armes, en intensifiant la production et en éliminant tous les éléments douteux dans les hauts grades et l'administration militaire.

Communiqué roumain

Du 27 Février (20 heures)

Jassy, 28 février.

Nous avons dispersé des travailleurs, près du village de BURCEA.

L'ennemi a bombardé avec son artillerie lourde un poste de notre artillerie sur la rive droite du Sereth, au sud de SERBESTI-VETHI.

Sur le Danube jusqu'à la mer Noire, situation calme.

La Reine de Roumanie blessée dans un Accident d'Automobile

Jassy, 28 février. — Un accident d'automobile qui aurait pu avoir les plus graves conséquences serait survenu à la reine Marie de Roumanie au moment où elle se rendait, ainsi qu'elle le fait chaque jour, dans un hôpital militaire de la ville.

L'automobile traversait un des quartiers les plus populeux de Jassy quand une fillette qui jouait se précipita au-devant de la voiture. Le chauffeur freina brusquement et la voiture fit une embardée qui la projeta dans la devanture d'une boutique. La reine Marie ressentit une forte commotion et fut blessée au visage par quelques éclats de verre. Quant au chauffeur, il a été grièvement atteint.

Front de Macédoine

Un Contingent grec part pour le Front

Salonique, 26 février (retardée). — Un nouveau contingent de troupes de la défense nationale a défilé aujourd'hui dans les rues de Salonique se rendant au front. La population l'a vivement acclamé.

Communiqué belge

Le Havre, 28 février.

Au nord de DIXMUDE, les Belges ont repoussé à la grenade une patrouille allemande qui tentait de s'approcher d'un poste au cours de la nuit.

Dans la région de Steenstraete-Hetsas, la lutte de bombes a pris aujourd'hui un caractère de violence inaccoutumée.

RETOUR DE DÉPORTÉS

Amsterdam, 28 février. — Les Allemands ont renoncé aux déportations des Belges. Malgré le régime de menaces et de tortures auquel les ouvriers belges sont soumis, 5 à 6 pour 100 seulement ont accepté le travail qu'on voulait leur imposer. Tous les autres ont refusé. Les Allemands ont alors décidé de renvoyer les déportés dans leurs foyers.

Plusieurs milliers sont déjà revenus en Belgique et sont, pour la plupart, dans une condition lamentable.

Les Communiqués ennemis

Berne, 28 février. — Le communiqué allemand de 14 heures s'exprime ainsi :

« En ce qui concerne le théâtre oriental de la guerre :

» Front du maréchal prince Léopold de Bavière : La situation est sans changement.

» Front du colonel-général archiduc Joseph : Des deux côtés de la route de Vanepulna, dans la partie méridionale des Carpathes boisées, une attaque, bien préparée et vigoureusement exécutée, a mis nos troupes en possession de plusieurs hauteurs occupées par les Russes ; 12 officiers et plus de 1,300 hommes ont été faits prisonniers ; 11 mitrailleuses et 9 lance-bombes ont été capturés. Les positions prises ont été maintenues contre plusieurs contre-attaques de nuit.

» Nous avons évacué rapidement, en raison de sa situation défavorable pour nous, un point d'appui situé au sud de la route, dont nous avons détruit l'organisation.

» Groupe d'armées du maréchal von Mackensen : Rien à signaler.

LA GUERRE SOUS-MARINE

Le Brésil n'accepte pas la Réponse allemande

Rio-de-Janeiro, 28 février. — Le gouvernement brésilien n'accepte pas la réponse de l'Allemagne à la Note du Brésil contre le blocus allemand :

« Notre protestation reste donc entière, dit la « Gazeta de Noticias », et en cas d'exécution de la menace allemande nous agirons avec toute notre énergie, sans nous arrêter à l'appréciation du cas, c'est-à-dire que si un bateau brésilien est coulé par une torpille ou par une des mines que l'Allemagne contre toutes les règles du droit international a semées dans les mers, dans toute hypothèse, notre liberté serait atteinte et nous la défendrons sans demander la permission ni le conseil de personne. »

L'Affaire de Carthagène

Carthagène, 28 février. — On vient d'arrêter six individus qui sont également inculpés dans l'affaire d'espionnage et de ravitaillement des sous-marins allemands. Le juge Suances, chargé spécialement de l'enquête, poursuit activement ses recherches afin de clore l'instruction dans le plus bref délai possible.

Sur son ordre, la police a mis en observation de nombreux individus, dont la conduite durant ces derniers mois a paru suspecte.

Par ordre des autorités navales, la canonnière « Marques », de la « Victoria », exerce une étroite surveillance sur les côtes de Carthagène. La canonnière « Boniface » patrouille dans les parages du cap Palos.

LES BOUEES REVELATRICES

Madrid, 28 février. — La découverte de bouées à l'entrée du port de Carthagène et les déclarations des espions internés à bord du « Pelajo » mettent en pleine lumière le plan des Allemands et des germanophiles. Il s'agissait tout simplement d'établir un service de communication au moyen duquel les innombrables sujets de l'empire présents en Espagne et les individus à la solde de Berlin auraient pu entretenir des relations constantes avec l'Allemagne.

Concurremment à l'établissement d'un système de correspondance par valise sous-marine, on comptait pourvoir à l'approvisionnement des agents allemands en explosifs et en matières destructives au moyen de ballots soigneusement entourés de toile imperméable et attachés aux bouées flottantes.

LES EXPLOSIFS

Madrid, 28 février. — Les explosifs découverts dans les boîtes attachées aux bouées avaient été expédiés d'Allemagne au moment où a paru la note du président des Etats-Unis et que l'on pouvait craindre que les déclarations de M. Wilson ne produisissent en Espagne quelques complications fâcheuses pour le cabinet de Berlin.

Les explosifs étaient destinés à faire sauter les bateaux allemands internés dans les ports espagnols.

Les Survivants du " Laconia "

Londres, 28 février. — D'après l' « Exchange », les survivants du « Laconia » sont arrivés aujourd'hui à Liverpool.

Suivant le récit des passagers, le capitaine du bâtiment resta sur la passerelle, à son poste, jusqu'au dernier moment. Il se rendit ensuite dans sa cabine, où il revêtit des vêtements civils avant de prendre place dans une embarcation.

Le sous-marin allemand, qui mesurait 100 mètres de long, alla d'un canot à l'autre, et le commandant réclama le capitaine, mais personne ne voulut le trahir.

M. WILSON ET M. LANSING CONFERENT

Washington, 28 février. — M. Wilson a conféré pendant une grande partie de la nuit avec M. Lansing, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. L'objet de l'entretien était le torpillage du « Laconia ». Au sortir de la Maison Blanche, M. Lansing a fait aux journalistes des déclarations très nettes qui ne laissent aucun doute sur les résolutions adoptées par le gouvernement américain. Dans les hautes sphères officielles, on est convaincu ce matin que **des actes de la plus extrême importance sortiront de la conférence de cette nuit.**

LES MARINS DU « YARROWDALE » SONT ENCORE PRISONNIERS

Amsterdam, 28 février. — Malgré les assurances formelles données par le gouvernement allemand les soixante-quinze marins du « Yarrowdale », qui avaient été emprisonnés par les autorités germaniques n'ont pas encore été mis en liberté.

Cette attitude revêt un caractère d'autant plus offensant pour la dignité des Etats-Unis, que le gouvernement allemand invoque pour la justifier des raisons inacceptables. Il déclare que « des cas de maladies infectieuses ont fait leur apparition à l'endroit où se trouvent internés les Américains » et que dans ces conditions la mesure était prise de les retenir en quarantaine pendant quelque temps encore afin d'éviter aux neutres tout danger de contamination. En réalité, le gouvernement allemand n'est mû par aucun sentiment de générosité, mais tout simplement il veut s'assurer, au mépris du droit des gens, des otages en cas de guerre avec les Etats-Unis.

L'ARMEMENT DES NAVIRES DE COMMERCE

New-York, 28 février. — Les déclarations du président sur l'arrêt de la navigation ont provoqué un certain mécontentement dans les milieux maritimes. Les directeurs et les capitaines des lignes américaines de navigation se prétendent injustement visés par cette phrase de son discours : « Notre commerce souffre plus par l'appréhension que par le fait précis. »

L'entourage de M Franklin, président de l'American Line, déclare que seuls les navires de passagers sont retenus, afin d'éviter de nouvelles morts, mais que les bateaux de fret continuent leurs voyages. M. Franklin ajoute que ces bateaux n'ont encore reçu du gouvernement ni canons ni canonniers. On croit cependant que le secrétaire d'Etat de la marine, M. Daniel, pourra fournir des pointeurs pour l'armement des navires marchands sans affaiblir les équipages des navires de guerre. On compte que cent navires pourront être armés rapidement.

Les Torpillages hollandais

LES ASSUREURS ETAIENT ALLEMANDS

Londres, 28 février. — Les navires hollandais torpillés étaient assurés en Hollande par des agents d'assureurs allemands qui avaient proposé un taux de 8 %, alors que les assureurs londoniens demandaient 10 %. Un journal remarque que, vraisemblablement le capitaine du sous-marin ignorait ce fait.

Les Réfugiés américains à La Corogne

La Corogne, 28 février. — La ville est remplie de réfugiés américains revenus d'Allemagne. Dix-sept cents émigrants espagnols, allant à Cuba, sont également dans la ville.

Le Bateau de Sauvetage de l'Ile d'Yeu

Remerciments et Récompenses du Roi de Norvège

Paris, 28 février. — M. le baron de Wedel Jaresberg, ministre de Norvège, a remis la lettre suivante au président du conseil :

« Monsieur le Ministre,

» Le gouvernement norvégien a appris avec une vive émotion les renseignements que je lui ai communiqués relatifs à l'héroïque dévouement déployé par le patron et les hommes du canot de sauvetage de l'île d'Yeu pour arracher à la mort l'équipage du bateau norvégien « Yrmer ».

» Il déplore profondément qu'un si grand nombre de courageux Français aient payé de leur vie leur sublime dévouement. Je suis chargé de me faire l'interprète de ses sentiments auprès du gouvernement de la République et vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien faire parvenir aux sauveteurs survivants l'expression de la reconnaissance émue du gouvernement royal et d'assurer les familles des marins tombés victimes de leur héroïsme la part sincère que tout le peuple norvégien prend à leurs deuils. »

En même temps qu'il remettait cette lettre au président du conseil, le ministre de Norvège annonçait que le roi de Norvège venait de décerner la médaille de sauvetage en or à M. Devaud, patron, et des médailles de sauvetage en argent à MM. Blessis, Girard, Tonnel, Gouillet, Tarbe, canotiers, ainsi qu'à M. Marrec, inscrit à Concarneau, qui a aidé à l'atterrissage des naufragés et qui, par ses soins dévoués, a sauvé les survivants.

LE DISCOURS du Président Wilson

Washington, 27 février. — Voici quelques détails sur la physionomie de la séance au cours de laquelle a parlé le président de la République américaine :

M. Wilson s'est montré très calme et très pondéré. La voix était forte, le geste très sobre, et l'on sentait que le président avait mûrement pesé ses déclarations. On remarqua qu'il avait piqué dans sa cravate un minuscule aigle d'or. Les démocrates y virent une allusion symbolique à la liberté américaine, prête à se dresser devant tous ses ennemis, et même devant l'aigle allemand, et ils lui firent à son entrée une enthousiaste ovation. Par contre, les républicains demeurèrent silencieux.

Les républicains, en général, trouvèrent le discours de Wilson trop pâle dans la forme et trop réservé dans le fond. Ils auraient souhaité des paroles plus vigoureuses encore et des menaces plus précises.

Pourtant le sénateur Lodge, dont on connaît les attaches avec M. Roosevelt, applaudit ostensiblement le président lorsqu'il dit : « Nous devons défendre notre commerce et la vie de nos compatriotes sans peur et avec un ferme dessein. »

Si les républicains se montrèrent en général très froids, sauf toutefois dans les passages où M. Wilson affirma la volonté des Etats-Unis de ne point laisser toucher à leur honneur et à la vie de leurs nationaux, un petit groupe de pacifistes se fit aussi remarquer par son hostilité. On le vit bien au moment où M. Flood, président du comité des affaires étrangères, résumant les conceptions de M. Wilson et de M. Lansing, présenta au Congrès une proposition donnant à M. Wilson autorité pour « armer les navires marchands s'il le juge nécessaire, et aussi pour utiliser tous autres moyens et méthodes auxquels il pourra paraître indispensable d'avoir recours pour protéger les navires et les citoyens américains dans leur voyages pacifiques sur mer. »

Les Pouvoir du Président Wilson

Washington, 28 février. — La commission des affaires étrangères du Sénat a décidé d'appuyer la proposition Flood dans la forme proposée, savoir : **que les commandants de tous les navires marchands américains sont autorisés à s'armer pour se défendre contre des attaques illégales, que le président des Etats-Unis est autorisé à fournir aux navires un armement défensif pour l'avant et l'arrière.**

Le Sénat octroie au président les mêmes crédits que la Chambre, savoir 100 millions de dollars et respecte les termes du projet donnant au président le droit d'employer tous les autres moyens.

Deux démocrates et deux républicains de la commission ont voté contre le maintien de ces termes dans le projet.

Des Américains ont péri !

Washington, 28 février. — Le président Wilson aurait l'intention d'envoyer au Congrès une notification formelle du fait que des Américains ont été tués sur le « Laconia », cela dans l'espoir de rappeler le Congrès à la nécessité d'une action immédiate sans considération de parti.

Manifestation franco-espagnole

Le Conseil municipal de St-Sébastien à Pau

Une délégation du Conseil municipal de Saint-Sébastien est venue à Pau mardi rendre aux Palois leur visite de courtoisie.

Au banquet qui a été offert à l'hôtel de France par la municipalité paloise, le maire de Pau affirma dans un toast chaleureux qu'après la guerre, c'est par l'amitié que les nations pourront collaborer utilement. Il ajouta, aux applaudissements de tous, que l'Espagne et la France sont les peuples les mieux préparés pour cette collaboration par leur communauté d'origine, et surtout par le même culte de l'honneur national.

M. le Préfet porta ensuite la santé du roi d'Espagne; puis, l'alcade de Saint-Sébastien fit un vif éloge de Pau. Il continua ainsi :

« Je ne vous dirai rien sur les événements actuels. Je vous dirai seulement : demandez à votre cœur ce que mon cœur pense. »

Il but au Président de la République et à la France.

M. Laffitte, adjoint au maire de Saint-Sébastien, s'écria d'une voix vibrante :

« Ce que l'alcade ne vous a pas dit, je vais le dire : je bois à la victoire de la France ! »

D'unanimes bravos accueillirent ces paroles.

M. Prince apporta son salut à la France au nom des Américains, ses compatriotes, amis de Pau et de notre pays.

Au Théâtre municipal, Geneviève Vix et le ténor Saldou ont chanté « Manon ». Les hymnes espagnol et français furent joués par l'orchestre et écoutés debout par la foule des spectateurs, qui applaudirent frénétiquement, criant : « Vive l'Espagne ! Vive la France ! »

Le Nombre des Allemands en Espagne

Madrid, 28 février. — L'ambassade d'Allemagne fait paraître dans les journaux germanophiles la note suivante :

« Un des principaux arguments de la propagande germanophobe contre les prétendues manœuvres des Allemands en Espagne était tiré du chiffre extraordinaire des sujets de l'empire qui se trouveraient actuellement en Espagne sans y avoir d'occupation définitive. Les journaux anti-allemands donnent à ce propos des totaux fantastiques allant de 70,000 à 90,000 personnes. L'ambassade impériale constate, contrairement à ces assertions, que le nombre de sujets allemand résidant actuellement sur le territoire espagnol est inférieur à 10,000, y compris les 800 internés du Cameroun. »

La grande majorité de l'opinion se refuse à prendre au sérieux la protestation de l'ambassadeur d'Allemagne. La prétention est en effet risible de soutenir que les Allemands résidant en Espagne ne sont pas plus de 10,000. Rien qu'à Barcelone, leur nombre atteint trois fois ce chiffre, et les renseignements puisés aux meilleures sources permettent d'affirmer que le chiffre réel des sujets de l'empire présents actuellement dans la Péninsule est de 80,000 environ, chiffre que seule pourrait diminuer l'extrême facilité avec laquelle les Allemands déguisent leur véritable nationalité.

NOUVELLES DIVERSES

Un Don de l'Inde à l'Angleterre

Londres, 28 février (officiel). — *Le gouvernement de l'Inde a offert au gouvernement britannique, qui a accepté avec reconnaissance, la somme de 100 millions de livres sterlings comme contribution aux dépenses générales de guerre.*

Le Comité de Guerre

Paris, 28 février. — Le comité de guerre s'est réuni ce matin à l'Elysée. Le président du conseil assistait à la délibération.

Les Unités combattantes

Paris, 28 février. — La commission de l'armée de la Chambre a entendu le général Lyautey, ministre de la guerre, et René Besnard, sous-secrétaire d'Etat, sur la proposition de M. Louis Mourier, tendant à l'affectation aux unités combattantes des mobilisés de l'active et de sa réserve et sur le projet de loi relatif à l'appel de la classe 1918.

Mandataires gouvernementaux dans les Centres de Production

Paris, 28 février. — On va créer au ministère du ravitaillement une commission composée de personnalités de l'alimentation qui se rendront, autant que besoin sera, en province pour établir et maintenir l'équilibre entre les marchés régionaux et le marché parisien.

Déjà des mandataires officiels sont allés dans la Manche, gros département beurrier, d'où, après accord avec les producteurs et avec les autorités, on dirige sur Paris depuis trois jours 10,000 kilos de beurre.

Le Général Girodon à l'Ordre du Jour

Paris, 28 février. — Le « Journal officiel » publie cette belle citation à l'ordre de l'armée :

« Pierre-Marie-Casimir Girodon, général de brigade, commandant la ...e division d'infanterie : Officier général hors de pair, possédant au degré le plus élevé toutes les qualités de chef, très énergique, très brave, d'une très haute valeur morale. S'est d'abord distingué, sous X..., à la tête de sa division, à laquelle il avait su communiquer à la fois l'ardeur et la calme intrépidité qui lui permirent de résister victorieusement à la grande attaque allemande des 21, 22, 23 juin 1916, où elle refoula l'ennemi par des contre-attaques poussées jusqu'au corps à corps; sur Y..., ensuite, après avoir préparé minutieusement l'attaque de sa division, est tombé glorieusement, en voulant se rendre compte par lui-même du terrain sur lequel il allait l'engager. »

Le Grade de Général de Division attribué aux Généraux de Réserve provenant des Colonels de Réserve

Paris, 28 février. — A la date du 26 février 1917, M. le Président de la République a revêtu de sa signature, sur la proposition du ministre de la guerre, un décret aux termes duquel les généraux de brigade de réserve provenant des colonels de réserve susceptibles d'exercer le commandant d'une division peuvent être promus au grade de général de division dans les mêmes conditions d'ancienneté que les généraux de brigade de la première section de l'état-major général.

L'Exploitation des Mines

Paris, 28 février. — La commission des mines a entendu une communication de M. Caliol et des observations de M. de Castelnau sur le régime des concessions nouvelles et la déchéance des concessions inexploitées. Elle a adopté un vœu de M. Marius Valette réclamant la mise en sursis de tous les mineurs jusqu'à la classe 1908 inclus et celle des anciens mineurs ayant 5 ans de mine.

Le Roi d'Italie décoré de la Croix de Guerre belge

Berne, 28 février. — Une mission militaire belge a été envoyée pour porter la croix de guerre belge au roi d'Italie, au duc d'Aoste, au comte de Turin, aux ducs des Pouilles et de Bergame, et à un certain nombre d'officiers et soldats.

Mort du comédien Guy

Paris, 28 février. — M. Guy, l'artiste célèbre, qui joua successivement sur les grandes scènes de Paris et termina sa carrière au Théâtre des Variétés, a succombé ce matin, à son domicile, après deux ans d'une longue maladie.

M. Guy avait épousé, on s'en souvient, Mme Germaine Gallois, l'étoile d'opérette bien connue.

Les Théâtres rouvriraient le 8 mars

Paris, 28 février. — Un confrère rapporte qu'au cours d'une conversation avec le ministre de l'intérieur, M. Malvy lui a formellement assuré qu'à moins d'événements imprévus les spectacles seront autorisés à reprendre chaque jour, le 8 mars au plus tard.

Grave Accident de Chemin de Fer

Stockholm, 28 février. — Un grave accident de chemin de fer s'est produit à Holmsveden. Un train transportant un grand nombre de blessés russes rapatriés a tamponné un train stationnaire, et plusieurs wagons ont été brisés. Il y a cinq morts et quarante blessés.

BORDEAUX

Il y a un an

12

1er MARS 1916

La piraterie sous-marine, que l'Allemagne a déclaré vouloir développer en coulant sans avertissement tout navire marchand armé pour sa défense, soulève aux Etats-Unis de vives protestations. On parle d'une rupture possible avec l'Allemagne.

Les colonels suisses Egli et de Wattenwyl sont mis en disponibilité. Le Conseil fédéral les suspend de leurs fonctions de chefs de service d'état-major général.

La Taxation du Sucre

L'Emploi des Carnets

M. le Préfet de la Gironde vient de prendre l'arrêté suivant :

Article premier — Les prix de la vente au détail des sucres, tels qu'ils ont été fixés par notre arrêté du 4 janvier dernier, sont maintenus.

Art. 2. — En conséquence, pour l'application de ces prix, les détaillants sont tenus de se conformer au barème suivant :

Sucres raffinés

A Bordeaux et dans la Banlieue

Sur la présentation d'un carnet : le premier coupon du mois représentant 250 grammes, 0 fr. 45; le deuxième coupon, 0 fr. 40; le troisième coupon, 0 fr. 40; soit, 750 grammes, 1 fr. 25.

Sur la présentation de deux carnets : le groupe de deux premiers coupons du mois représentant 500 grammes, 0 fr. 85; le groupe des deux deuxièmes coupons, 0 fr. 85; le groupe des deux troisièmes coupons, 0 fr. 80; soit, 1 kilo 500 grammes, 2 fr. 50.

Sur la présentation de trois carnets : le groupe des trois premiers coupons du mois représentant 750 grammes, 1 fr. 25; le groupe des trois deuxièmes coupons, 1 fr. 25; le groupe des trois troisièmes coupons, 1 fr. 25; soit, 2 kilos 250 grammes, 3 fr. 75.

Sur la présentation de quatre carnets, chaque groupe de quatre coupons du mois représentant 1 kilo, 1 fr. 65, et ainsi de suite.

Dans les autres Communes

Sur la présentation d'un carnet : le premier coupon du mois représentant 250 grammes, 0 fr. 45; le deuxième coupon, 0 fr. 45; le troisième coupon, 0 fr. 40; soit, 750 grammes, 1 fr. 30.

Sur la présentation de deux carnets : le groupe des deux premiers coupons du mois représentant 500 grammes, 0 fr. 85; le groupe des deux deuxièmes coupons, 0 fr. 85; le groupe des deux troisièmes coupons, 0 fr. 85; soit, 1 kilo 500 grammes, 2 fr. 55.

Sur la présentation de trois carnets : le groupe des trois premiers coupons du mois représentant 750 grammes, 1 fr. 30; le groupe des trois deuxièmes coupons, 1 fr. 30; le groupe des trois troisièmes coupons, 1 fr. 25; soit, 2 kilos 250 grammes, 3 fr. 85.

Sur la présentation de quatre carnets, chaque groupe de quatre coupons du mois représentant 1 kilo, 1 fr. 70.

Sucres cristallisés

Dans tout le Département

Sur la présentation d'un carnet : le premier coupon du mois représentant 250 grammes, 0 fr. 40; le deuxième coupon, 0 fr. 40; le troisième coupon, 0 fr. 35; soit, 750 grammes, 1 fr. 15.

Sur la présentation de deux carnets : le premier groupe des deux premiers coupons du mois représentant 500 grammes, 0 fr. 75; le groupe des deux deuxièmes coupons, 0 fr. 75; le groupe des deux troisièmes coupons, 0 fr. 75; soit, 1 kilo 500 grammes, 2 fr. 25.

Sur la présentation de trois carnets : le groupe des trois premiers coupons du mois représentant 750 grammes, 1 fr. 15; le groupe des trois deuxièmes coupons, 1 fr. 15; le groupe des trois troisièmes coupons, 1 fr. 10; soit, 2 kilos 250 grammes, 3 fr. 40.

Sur la présentation de quatre carnets, chaque groupe de quatre coupons du mois représentant 1 kilo, 1 fr. 50, et ainsi de suite.

Art. 3. — Dans les prix ci-dessus seront comprises les enveloppes ou boîtes en papier fort ou en carton.

Art. 4. — Ces prix seront affichés aux frais et par les soins des commerçants, de façon très apparente et très lisible, dans tous les endroits où seront mis en vente les produits taxés.

Art. 5. — Il reste interdit à tout commerçant du demi-gros ou du détail de subordonner la vente ou la livraison du sucre que désirent ses clients à l'achat chez lui ou chez un autre commerçant d'une quantité quelconque de toute autre denrée ou marchandise.

Art. 6. — Le comité de répartition du sucre, ainsi que MM. les Sous-Préfets et Maires, la gendarmerie, MM. les Commissaires de police et autres agents de la force publique du département, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Recueil des Actes administratifs de la préfecture.

Fait à Bordeaux, le 26 février 1917.

Le préfet, Olivier BASCOU.

Répartition du Sucre

Le comité départemental de répartition du sucre de la Gironde nous communique l'avis suivant qui concerne les hôtels, restaurants, cafés, pensions de famille, établissements d'éducation et d'instruction, hôpitaux, hospices, établissements d'assistance, asiles, établissements pénitentiaires, communautés religieuses :

« Le Comité examine les demandes et fait les attributions. Les attributions de 100 kilos et au-dessus sont transmises au Bureau régional des raffineries. Celles de moins de 100 kilogrammes sont servies au moyen d'un bon spécial délivré par le Comité et remis aux intéressés par l'intermédiaire de leur Syndicat à Bordeaux et de la mairie de leur résidence dans les autres communes. Ce bon peut être présenté au fournisseur habituel ou à tout autre susceptible d'effectuer la fourniture; il sera joint par le fournisseur aux coupons détachés des carnets en vue du remplacement des quantités livrées. »

Faculté de Droit

Le registre d'inscription pour la troisième inscription de l'année scolaire 1916-1917 sera ouvert au secrétariat du 2 au 15 mars inclus, le matin, de neuf heures à onze heures, et le soir, de deux heures à trois heures, dimanches et jours fériés exceptés.

Impôt général sur le Revenu

Le délai imparti aux redevables pour la déclaration de leur revenu vient d'être prolongé d'un mois et **expirera seulement le 31 mars.**

Rappelons que les contribuables mobilisés dans la zone des armées peuvent ajourner leur déclaration tant qu'ils se trouvent dans cette situation.

Si un autre contribuable se croit en droit de prétendre qu'il est empêché par suite de force majeure de souscrire sa déclaration d'ici au 31 mars, il devra en informer le directeur des contributions directes (à Bordeaux cours de la Martinique, 66), **avant le 16 mars,** en précisant la nature de l'empêchement qu'il entend invoquer. Le délai de déclaration sera suspendu en ce qui le concerne. (Décret du 16 janvier 1917, art. 3.)

Victime de son Imprudence

Le jeune Marcel Grégoire, quatorze ans, était monté, mercredi matin, vers onze heures, sur le tampon de la remorque d'un tramway du cours Pasteur, quand, arrivé devant la rue Tombeloly, il sauta brusquement à terre. Au même moment surgissait une automobile qui le heurta et le renversa. Dans sa chute, le jeune imprudent eut la jambe droite fracturée. Il fut transporté par l'automobiliste au domicile de ses parents, 62 bis, rue Nansouty.

Un Drame dans la Rue

Mercredi soir, vers dix heures et demie, une fille galante nommée Eugénie Vautard, âgée de trente-quatre ans, se trouvait sur le pas de sa porte, 50, rue de Galles.

Soudain, un jeune homme de dix-huit ans, qui, sans doute, la guettait, surgit et lui tira à bout portant deux coups de revolver et prit la fuite.

Atteinte de deux blessures au coté gauche, Eugénie Vautard eut cependant la force d'aller à la Permanence, où elle put donner sur l'agression dont elle venait d'être victime certains détails qui permirent au commissaire de service d'avoir des indications qui ne tarderont pas à mettre le coupable entre les mains de la police.

Une femme nommée S..., âgée de 28 ans, qui s'était disputée la veille avec la blessée et l'avait menacée de lui « faire son affaire », a été arrêtée et provisoirement écrouée.

Eugénie Vautard, dont l'état est assez grave, a été, sa déposition terminée, transportée et admise à l'hôpital Saint-André.

Suicide

Un propriétaire à Yvrac (Gironde), âgé de soixante-sept ans, s'est tiré, dans la nuit du 26 au 27 février, un coup de fusil sous la mâchoire droite. Il fut découvert, vers six heures trente du matin par sa domestique; le malheureux, étendu sur son lit, baignait dans une mare de sang, mais il respirait encore. Le docteur Viallole, du Carbon-Blanc, vint aussitôt lui prodiguer ses soins, mais le malheureux rendait le dernier soupir quelques heures après.

On ignore les motifs qui ont poussé M. X... à mettre fin à ses jours.

* * *

Comme suite à l'annonce parue dernièrement dans notre numéro du 4 février écoulé, faisant connaître la création à Bordeaux d'une annexe du Grand Fondoir moderne de la Vendée des Etablissements Louis Biret, de Pouzauges (Vendée), nous informons MM. les Bouchers de Bordeaux et de la région qu'ils pourront s'adresser, pour la livraison de leurs suifs, rue Cotrel, 6, à partir du 1er mars courant.

BIJOUTERIE CHARTIER CONJAUD SUCCr
Cours de l'Intendance, 62, BORDEAUX

PETITE CHRONIQUE

La cambriole. — Pénétrant, dans la nuit de mardi à mercredi, dans le magasin de comestibles de Mme Truchon, situé place Saint-Projet, à l'angle de la rue Tustal, deux cambrioleurs faisaient une ample provision de marchandises diverses, qu'ils mirent dans deux sacs. Mais, au moment où ils partaient avec leur butin, un passant survint. Pris de peur, nos deux cambrioleurs s'empressèrent de détaler en abandonnant le produit de leur vol.

Les économies du cuisinier. — Dans une malle non fermée à clé, placée dans sa chambre, 2 bis, rue Tustal, M. Armand Roos, cuisinier, avait caché une somme de 100 fr., dont il constata, lundi soir, la disparition.

Le plaignant soupçonne un de ses camarades, qui habite la même maison, et qui n'a plus reparu depuis deux jours.

Un amateur de saucissons. — Son travail terminé, Albert T... débarquait mercredi matin, vers cinq heures, d'un paquebot, après avoir fait provision de huit saucissons. Mais, surpris par deux agents de la sûreté, Albert T... a été arrêté et écroué.

Au cours d'une discussion, Si Bou Amana A... a frappé à coups de poing et de tête, mardi soir, vers dix heures, place Mériadeck, un de ses compatriotes, Kada Benothame, manœuvre, rue de Galles. Le violent a été écroué.

CHRONIQUE DU PALAIS

Le Cadavre de Camblanes

Voici le signalement du noyé inconnu retiré de la Garonne samedi, devant Camblanes :

Agé de cinquante à cinquante-cinq ans; taille 1 m. 68, chauve, moustache grisonnante. Vêtu de deux paletots, l'un marron, l'autre noir, d'un gilet en drap noir, d'un gilet en laine noire, d'un pantalon gris, d'un caleçon rouge; chaussé de feutres montants, dits confortables, et de caoutchoucs neufs. Il avait dans ses poches deux mouchoirs à carreaux blancs et bleus, un couteau, un lorgnon avec un cordonnet noir, un porte-monnaie et un portefeuille contenant ensemble 16 fr. 40.

C'est à la jambe droite qu'était liée la ceinture dont l'extrémité a servi à attacher une grosse pierre.

Le cadavre a dû rester vingt-cinq jours environ dans l'eau; la face est tellement tuméfiée que le sujet est rendu méconnaissable.

La balle de revolver qui a occasionné la mort a pénétré par la tempe droite pour ressortir par la tempe gauche.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Camblanes.

L'enquête se poursuit.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

A l'audience des flagrants délits correctionnels, mercredi, le tribunal a condamné :

A huit mois de prison, Elisa Andrieu, femme Seigland, 46 ans, porteuse de pain, rue de Belleyme, qui, entrée dans l'épicerie Ribeyrol, rue d'Arès, a ouvert le tiroir du comptoir et y a pris une somme de 61 fr. 50.

— **A un an et un jour de prison,** Jeanne Boyrie, 25 ans, domestique, rue Rodrigues-Pereire, arrêtée en flagrant délit de vol à l'étalage dans un grand magasin.

— **A quatre mois de prison,** le manœuvre Mathurin Le Hécho, 53 ans, sans domicile fixe, qui a déposé dans un restaurant un ballot de chemises neuves dont il ne peut indiquer la provenance et qu'on estime avoir été volées

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

Juge, M. RENAULT, juge de paix du 1er Canton

Encore des laitiers condamnés par le tribunal de simple police : quatre à cinq francs d'amende chacun pour n'avoir pas fait poinçonner leurs mesures de lait : le cinquième à 11 fr. d'amende pour avoir vendu du lait au-dessus de la taxe.

La juste sévérité de nos tribunaux finira-t-elle par avoir raison des mauvais laitiers ?

Théâtres et Concerts

Théâtre des Bouffes

TOURNÉE DE LA PORTE SAINT-MARTIN

L'AIGLON, pièce en six actes de M. Edmond Rostand

On croyait bien connaître « l'Aiglon » et l'admirer pour sa splendeur lyrique comme pour la radiation de ses images d'épopée... Il semble depuis la guerre que l'œuvre a pris un accent nouveau et qu'elle nous donne des frissons inédits

Nous comprenions ses héros et ses figurants; nous les suivions avec émoi ou mélancolie exaltée. Aujourd'hui nous vivons de leur vie historique et conventionnelle à la fois. La scène se peuple non plus d'ombres artistes, mais de personnages familiers dont le verbe magnifique évoque en nous « des voix chères qui s'étaient tues... ». « L'Aiglon » a été acclamé par une salle à la fois charmée et enthousiaste.

Vous avez déjà applaudi Mlle Blanche Dufrêne dans ce rôle redoutable de l'Aiglon. Elle y montre une puissance de souffle et d'action, un pathétique noble et tendre, de la gaminerie et de la grandeur. Elle est douloureuse et tragique. On l'a fêtée chaudement.

M. Damores a de l'autorité dans Flambeau, MM. Bourdel, Jean Duval, Duc, réalisent les figures de Metternich, de l'Empereur Frantz et du maréchal Marmont. Mmes Francine Vasse, Marthe Gravil, Bourdel, etc., prêtent la souplesse de leur métier et leur grâce aux rôles féminins.

P. B.

Trianon-Théâtre

M'Amour. — Jeudi 1er mars, à 8 heures 30, soirée de gala avec M. Tiluse, Simon, H. Verneuil, Guise, Drarig, Mmes S. Delcy, L. Dormeuil, R. Denots, L. Villars, etc. Location sans frais, de 2 heures à 6 heures, rue Franklin. Carnets d'abonnement.

Bientôt : « Par ici ! » revue de H. Boularé et G. Filippi.

Séance musicale

Dans la salle Saint-Fort, devant une nombreuse et élégante assistance, Mme Magne a fait entendre quelques élèves des cours de chant et de déclamation lyrique qu'elle professe dans notre ville. Séance suivie avec un vif intérêt et qui mit en pleine évidence le mérite d'un enseignement basé sur une sûre méthode et sur une expérience consacrée par les succès les plus flatteurs dans une brillante carrière au théâtre.

Mme Germaine Boularé et M. Espirac avaient voulu, pour le grand agrément des auditeurs, se joindre aux élèves de Mme Magne. Mme Germaine Boularé chanta un duo des « Dragons de Villars » avec un de ces élèves, M. Sernès, qui donna fort habilement la réplique à l'excellente cantatrice.

M. Espirac fut très apprécié en Méphistophélés, dans la scène de l'église de « Faust », interprété en costumes avec un des meilleurs sujets des cours de Mme Magne, Mlle Pierrette Desusclade. La jeune chanteuse, qui eut déjà de notables succès dans les concours de notre Conservatoire, a prouvé, dans cette séance, qu'elle est douée de précieuses dispositions pour le théâtre. A la qualité de la voix fort adroitement émise, elle joint une juste compréhension des rôles. Dans la Marguerite de « Faust », comme dans la Charlotte de « Werther », à la scène des lettres, où Mlle Henriette Magne fut une exquise Sophie, Mlle Desusclade obtint des applaudissements très mérités.

A signaler également la bonne exécution du duo de « Mignon » (2e acte, 2e tableau), par Mlle Treps et M. Tilhet; la délicate interprétation de Mlle Bersac dans le « Colibri », de Chausson, et le succès, dans la chanson de Fortunio, d'Offenbach, de M. Tilhet et de Mlle H. Magne, qui soupira d'une façon charmante la jolie romance du petit clerc Valentin.

L'anonymat qu'ont voulu garder les autres élèves, en donnant seulement leurs initiales au programme, nous impose une réserve dont nous tenons à ne pas nous départir.

Mme Magne a chanté avec M. Espirac le duo de « Roma », de Massenet, et ce fut une heureuse fortune pour les auditeurs.

Mme Berckenoff-Espirac était, avec sa maîtrise accoutumée, au piano d'accompagnement.

C. P.

Hôpital auxiliaire no 124

Un concert, organisé par Mlle Ripamonti, sera donné au profit des blessés de l'Hôpital 124, dimanche 4 mars, à 14 heures 30, salle Saint-Fort, 83, rue Lachassaigne, avec le concours de Mlle Denorus, dans ses récitations dramatiques; de M. André Meilhan, violoniste; de M. Antoine Finets, pianiste, et de Mlle O'Déyé, cantatrice.

Cartes et location : 83, rue Lachassaigne.

CINÉMAS

Royal-Cinéma

120, rue d'Arès

JEUDI, matinée à prix réduits. A la demande générale et en supplément, le dernier épisode du « Masque aux dents blanches ». Avis aux retardataires.

VENDREDI, « Le Secret d'une tombe »; quatrième épisode de « Judex ».

SAMEDI ET DIMANCHE, en soirée, intermède avec le concours de Mme Pierrette, diseuse; M. Paul Daniel, comique excentrique, genre Darius M.

Prochainement, numéro sensationnel et inédit.

CINÉ-THEATRE GIRONDIN JEUDI Matinée et Soirée

COMMUNICATIONS

ASSOCIATIONS DIVERSES

PATRONAGE JULES-FERRY ARLAC-SOLFERINO (Siège social, rue du Tondu, 185). — Dimanche prochain 4 mars, ouverture d'un cours gratuit d'anglais, où sont admis tous les élèves garçons et filles, ainsi que les anciens et anciennes élèves.

Garderies avec cantines scolaires tous les jeudis et vacances, de sept à dix-neuf heures; y sont admis tous les enfants, garçons et filles, âgés de trois à quatorze ans. Prix 0 fr. 10 par famille. Les enfants sont conduits dans une grande propriété à proximité du boulevard Antoine-Gautier. Cinématographe, les jeudis de mauvais temps. Se faire inscrire au siège social, rue du Tondu, 185, tous les jours de sept à vingt et une heures.

Réunion du bureau, vendredi prochain 2 mars, à vingt heures.

COURS ET CONFÉRENCES

FACULTE DES LETTRES. — Cours d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest (fondation municipale). Professeur M. Courteault. Leçon du jeudi 1er mars, à trois heures et demie : L'organisation des foires de Bordeaux : création de la bourse des marchands et de la juridiction consulaire (1563).

FACULTE DES SCIENCES. — Entomologie agricole. — M. le docteur Feytaud, malade, ne fera pas de conférence vendredi 2 mars.

TRIBUNE DU TRAVAIL

SYNDICAT DES TYPOGRAPHES. — Assemblée générale extraordinaire, jeudi 1er mars, à neuf heures du soir, Bourse du Travail, rue de Lalande, 42. — Ordre du jour : Compte rendu des délégués à la commission mixte.

MESNARD Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux)
GARNITURES DE STYLE, REPRODUCTION D'ANCIENS

ÉTAT CIVIL

DECES du 28 février

Eugénie Anglade, 26 ans, rue Castelmoron, 15.
Albert Ficher, 28 ans, rue Ch.-Marionneau, 31.
Fernand Jacques, 46 ans, rue Desse, 52.
Françoise Massobre, 55 ans, c. Le Rouzic, 22.
François Francez-Chariot, 61 ans, r. Boyer, 19.
Pierre Pointière, 64 ans, rue Ravez, 7.
Jeanne Baril, 68 ans, rue des Faures, 17.
Veuve Bernard, 68 ans, rue du Hautoir, 191.

Décès militaire

Ouchnen Boumendjel, 19 ans, soldat au 18e train des équipages.

CONVOIS FUNEBRES du 1er mars

Dans les paroisses :

St-Bruno : 7 h. 30, M. A. Fischer, rue Charles-Marionneau, 31. — 10 h. 30, M. Jiel-Laval, salle d'attente.
St-Michel : 9 h., Mme veuve H. Baril, rue des Faures, 17.
St-Louis : 9 h. 45, M. J.-A. Touzin, 13 bis, cours Saint-Louis.
Ste-Marie : 1 h. 45, Mme J.-B. Massobre, cours Le Rouzic, 22. — 3 h. 30, M. M. Lauche, rue Nuyens, 18.
St-Nicolas : 2 h., M. H. Ferradou, 50, rue Fonfrède.
St-Victor : 3 h. 45, Mme veuve Malbec, rue du Hautoir, 191.

Convois militaires :

8 heures : M. Amady Sow, hôpital militaire.
1 heure : M. L. Defrance, cours St-Jean, 141.
2 heures : M. Ouchnen Boumendjel, 141, cours Saint-Jean.

Autres convois :

1 heure : Mme M. Baillon, hôpital St-André.
2 h. 30 : M. J. Dewulf, hôpital Saint-André.
4 heures : M. J. Touron, hôpital Saint-André.
5 heures : M. A. Baylac, porte du Cimetière.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve M. Borda, M. et Mme R. Borda, M. et Mme J. Borda, Mme veuve L. Dubosc, Mme veuve Peyrelongue et ses fils, M. et Mme A. Dubosc, les familles Rhodes, Darrigol, Lacouture, Balesta, Trayssac, Petrognani et Lacave prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Martin BORDA,

leur époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu le vendredi 2 mars, en l'église Saint-Louis.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de la Course, 10, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Callen, Lapeyre, Dupuy, Raine et Duverger prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Edouard FONTANS,

ancien maire de Préchac,
ancien conseiller général,

leur cousin, qui auront lieu le vendredi 2 mars, à dix heures, en l'église de Préchac.

CONVOI FUNÈBRE Mme vve Albert Dartigues et ses enfants, les familles Bert, Maille, veuve Raoux, Camille Dartigues et ses enfants, et Couffy, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Ulysse-Jean DARTIGUES,

leur oncle, cousin et ami, qui auront lieu le jeudi 1er mars, en l'église Saint-Amand de Caudéran.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse, à trois heures, d'où le convoi funèbre partira à trois heures et demie.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèb. générales (serv. de Caudéran).

CONVOI FUNÈBRE M. Victor Chenal, MM. André et Albert Chenal (au front), les familles Princeteau, Estèphe et Loignon prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve CHENAL, née Marie PRINCETEAU,

leur épouse, mère et cousine, qui auront lieu le vendredi 2 mars, en l'église de Saint-Loubès.

On se réunira à la maison mortuaire, à Péligon, à dix heures trois quarts, d'où le convoi funèbre partira à onze heures.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Henri Solanilla et leur fille, M. et Mme Lacourrège et leurs enfants, Mme veuve Hernandez, M. et Mme Armengot et leurs enfants, M. et Mme Loubières et leurs enfants, Mlle Marguerite Laussu, M. et Mme Foncès et leur fille, la famille Carbonne, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Michel-Toussaint SOLANILLA,

leur père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu le vendredi 2 mars, en l'église du Sacré-Cœur.

On se réunira à la maison mortuaire, 5, rue Eugène-Delacroix, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

AVIS DE DÉCÈS Mme veuve Gimel, M. L. Gimel, officier d'administration de 1re classe, chevalier de la Légion d'honneur (au front), Mme L. Gimel et leur fille; M. P.-S. Gimel, officier d'administration de 1re classe en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, et Mme P.-S. Gimel; M. A. Gimel, professeur adjoint au lycée, Mme A. Gimel et leur fille; Mlle J. Gimel, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils ont éprouvée en la personne du

capitaine Charles-François GIMEL,

cité à l'ordre de l'armée,
tué à l'ennemi le 18 août 1915,

leur fils, frère, beau-frère et oncle.

Les messes ont été dites dans une stricte intimité.

Dans la Banlieue

Le Bouscat

LA BOUSCATAISE. — Les cours continuent le soir à huit heures le mardi et le vendredi. Les jeunes gens, surtout ceux de la classe 19, sont invités à se faire inscrire.

AVIS. — Le maire du Bouscat invite les commerçants, les usiniers et les particuliers qui possèdent un stock de charbon dépassant leur besoin de trente jours à en faire immédiatement la déclaration à la mairie.

Caudéran

AVIS. — Le maire invite tous les industriels, commerçants et particuliers à déclarer immédiatement à la mairie les stocks de charbon qu'ils possèdent dépassant les besoins de trente jours.

Bègles

SERVICE MEDICAL CIVIL. — Depuis le 15 février, les médecins affectés à l'hôpital 5 bis sont chargés d'assurer le service médical de l'état-civil et autorisés à donner leurs soins à la population civile.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 28 Février

Bureau central météorologique de Paris

Les pluies ont généralement cessé sur l'ouest de l'Europe. En France, on ne signale qu'un peu de neige au ballon de Servance et au puy de Dôme. Ce matin, le temps est généralement nuageux dans le Sud.

La température s'est abaissée dans nos régions. A sept heures, le thermomètre marquait : —2 à Belfort, à Besançon et à Nantes, 0 au Mans, 1 à Clermont-Ferrand et à Toulouse, 2 à Brest et à Bordeaux, 4 à Calais, à Biarritz et à Marseille, 6 à Cherbourg, 12 à Alger.

En France, le temps va rester généralement brumeux et frais; quelques pluies sont probables dans le Nord.

THÉ CHAMBARD Le meilleur PURGATIF

Quand vous avez en bouche
Une Pastille VALDA
c'est un tamis, c'est un filtre
que vous opposez à l'invasion microbienne ;
c'est une assurance de préservation contre les dangers de l'humidité, des refroidissements, des poussières, des miasmes dangereux qui engendrent les Maladies de la Poitrine.
C'est le produit pratique, peu coûteux, qui calme instantanément la toux, facilite l'expectoration, cautérise les excoriations de la gorge, donne de l'air aux Asthmatiques, aux Emphysémateux, combat les Laryngites, les Bronchites les plus invétérées, les plus rebelles, la Grippe avec ses complications et toutes les Maladies des Voies respiratoires.
MAIS IL FAUT AVOIR BIEN SOIN DE N'EMPLOYER QUE
LES PASTILLES VALDA
VÉRITABLES
vendues SEULEMENT en BOITES de 1.50
portant le nom VALDA
Seules, les véritables sont efficaces

Observatoire de la Maison Larghi

Le 28 février

Heures	Therm	Barom	Ciel	Vents
Minima de la nuit	1.5	»		»
8 heures du matin	2.5	773.0	Clair.	Nord.
Midi	9.5	773.0	Nuageux	N.-E.
Maxima du jour	12.0	»	»	»

Compagnie de Navigation Sud-Atlantique

Société anonyme, capital, 10,000,000 de francs
9, place de la Madeleine, Paris.

AVIS AUX ACTIONNAIRES

MM. les propriétaires d'**actions de priorité** sont informés que le conseil d'administration a décidé de mettre en paiement, à partir du 15 mars 1917, les intérêts intercalaires prévus pour les exercices 1914, 1915 et 1916 par l'article 44 des statuts.

Le montant net de chaque coupon sera payé à raison de :

Coupon no 1 : Nominatif, 12 fr. 50; porteur, 12 fr. 40, pour l'année 1914.
Coupon no 2 : Nominatif, 12 fr. 50; porteur, 12 fr. 375, pour l'année 1915.
Coupon no 3 : Nominatif, 12 fr. 50; porteur, 12 fr. 375, pour l'année 1916.

A la Banque française pour le commerce et l'industrie, 17, rue Scribe, à Paris.

Notre action Financière Les Bons et Obligations de la Défense Nationale

Les Bons et Obligations de la Défense nationale offrent à tous le moyen d'apporter une collaboration patriotique.

Les **Bons** constituent un placement temporaire très avantageux à trois mois, six mois ou un an.

La reprise de l'émission des **Obligations de la Défense nationale,** suspendue au moment du dernier Emprunt, offre un excellent placement de plus longue durée.

Ces Obligations, émises à 97 fr. 10 par 5 fr. d'intérêt annuel, seront remboursées au pair, c'est-à-dire à 100, de 1920 à 1915.

Enfin, le ministre des finances vient de créer un nouveau type d'Obligations qui réunit à la fois les avantages des Bons et des Obligations.

Ces **Obligations-Bons** seront émises au pair à dater du 1er mars : elles sont d'une durée de cinq ans et produisent un intérêt de 5 %, payable d'avance semestriellement.

Toutefois, le porteur a le droit d'en demander le remboursement dès la fin de la première année, et ensuite tous les six mois.

S'il les conserve jusqu'à leur échéance, il bénéficie à ce moment d'une prime de 2.50 %, c'est-à-dire de six mois d'intérêts supplémentaires.

Ces valeurs sont exemptes d'impôts et en coupures de 100 fr., 500 fr., 1,000 fr. et au-dessus.

BOURSE DE BORDEAUX

du 28 février 1917

Au comptant : 3 % au porteur, 61 85; dito petite coupure, 61 75. — 5 % au porteur petite coupure, 87 77 ½. — Chemins de fer de l'Etat 4 % 1912-1913, 394. — Tunisiennes 3 %, 328 50. — Obligations de la Ville de Paris 1898, 306 50; dito 1904-Métropolitain, 312; dito 1905, 320. — Obligations communales 1880, 445; dito foncières 1895, 332. — Crédit lyonnais, 1,193. — Economiques 3 %, 330. — Midi, actions de 500 fr., 924; dito obligations 3 % nouvelles, 331 75. — Orléans, actions de 500 fr., 1,126; dito obligations 2 ½ %, 313. — Ouest, obligations 3 %, 357. — Transatlantique, 235. — Métaux (Cie française), 975. — Suez, actions de 500 fr., 4,375. — Nord-Sud, 118. — Argentine 1886, 508. — Chine 4 % or 1895, 89. — Espagne 4 % extérieure, c. 160, 101 75. — Italie 3 ½ %, 65. — Tabacs de Portugal, 482 50. — Russie 3 % 1891-1894, 59 50. — Dette ottomane un., 61 55. — Saragosse, obligations 3 % 1re hypothèq., 356. — Ville de Bordeaux 1881, 475.

BOURSE DE PARIS

du 28 février 1917

La liquidation a été facile. Le 5 % français et l'Extérieur ont été fermes; le Suez a de nouveau baissé; hausse de la Say et de la Banque russo-asiatique; le Rio-Tinto a été calme. En banque, peu de valeurs ont été cotées, en raison de la liquidation. Les valeurs de guerre ont été offertes.

MARCHÉ OFFICIEL

Fonds d'Etats. — 5 % libéré, 87 90; non libéré, 88 10; 3 %, 61 75; amortissable, 70 35; Obligations 4 % Chemins de fer Etat, 398; Afrique occidentale française, 3 %, 348, Tunis 1892, 330; Argentine 4 ½ % or 1911, 86; Chine 5 % or 1903, 417 50; 1908, 414; 1913 (Réorg.), 438; Congo Lots, 67 25; Egypte (Unifiée), 92 50; privilégiée, 80 60; Espagne 4 % (Extér. 960 p.), 102; Italie 3 ½ %, 65; Japon 4 % 1905, 86 25; 5 % 1907, 102 40; Bons 5 % 1913, 532 50; Maroc 5 % 1904, 479; 1910, 497; Russie 4 % 1901, 68; 3 % 1891 or et 1894, 59 80; 5 % 1906, 83; 4 ½ % 1909, 73 25. Dette ottomane, unifiée 4 %, 62.

Etablissements de Crédit (Actions). — Banque d'Algérie, 3,035; Banque de Paris, 1,070; Compagnie algérienne, 1,210; Crédit Foncier, 685; Crédit Lyonnais, 1,190; Banque française, 198; Banque ottomane, 420; Banque russo-asiatique, 810. Foncier égyptien, 670.

Chemins de Fer (Actions). — Bône-Guelma, 540; Est-Algérien, 535; Est, 755; actions de jouissance, 328; Paris-Lyon-Méditerranée, 1,014; Midi, 930; actions de jouissance, 425; Nord, 1,320; Orléans, 1,125; actions de jouissance, 730; Ouest, 702 50; actions de jouissance, 355; Nord de l'Espagne, 422; Saragosse, 424.

Valeurs diverses (Actions). — Azote, 512; Docks de Marseille, 434; Messag. marit. act. ord., 132; Métropolitain, 408; Nord-Sud, 119; Sels Gemmes, 309 50; Suez canal maritime, 4,350; actions de jouiss., 3,550; Suez parts fondateurs, 1,680; Procédés Thomson-Houston, 693; Tramways, 415; Aciéries de France, 835; Aciéries de la marine, 2,155; Ateliers et chant. de la Loire, 1,750; Chargeurs Réunis, Cie française, 1,280; part, 590; Cie du Boléo, 1,029; Compt. et mat. d'usines à gaz, 1,380; Creusot, 2,339; Etablissements Decauville, 205; Fives-Lille, 725; Tréfileries du Havre, 326; Forges et chantiers de la Méditer., 965; Cie générale d'éclairage de Bordeaux, 5,850; Grands Moulins de Corbeil, 161; Mines de Carmaux, 2,750; Mines de la Grand'Combe, 2,300; Phosphates de Gafsa, act., 844; Printemps act. ord., 340; act. privil., 279; Say ordi., 470; Distribution Paris, 380; Briansk act. ord., 439; privil., 418; Rio Tinto, 1,745; Naphte Russe, 466; Provodnik, 520; Télégraphes du Nord, 1,029.

Obligations françaises (villes). — Paris 1865, 535 50; 1871, 360; 1875, 483; 1876, 487 50; 1894-1896, 252; 1898, 295; 1899, 295; 1904, 310; 2 3/4 1910, 284; 3 % 1910, 280; 1912, 220.

Crédit Foncier. — Communales 1879, 409; 1880, 445; 1891, 287; 1892, 309; 1899, 308; 1906, 350; 1912, 182.

Foncières 1879, 439; 1883, 310; 1885, 319; 1895, 327; 1903, 345; 1909, 185; 3 ½ 1913 libérée, 368; 4 % 1913, 395.

Chemins de Fer. — Ardennes, 325 50; Est 4 %, 400; 3 %, 334 50; nouvelles, 330; Midi 3 %, 329 75; nouvelles, 331 75; 2 ½ %, 330; Nord 4 %, 408; 3 %, 335; nouvelles, 340 50; 2 ½ %, 316; Orléans 4 %, 406; 3 %, 365; 1884, 337 75; Ouest 3 %, 355 50; 2 ½ %, 346; Paris-Lyon-Méditerranée, 4 %, 408; fusion, 322; nouvelles, 323 25.

Diverses. — Ateliers et Chantiers de la Loire, 476; Cie Transatlantique, 300; Suez, 1re série, 425; 2e série, 363; Voitures de Paris, 371.

Obligations étrangères (Chemins de fer). — Nord-Espagne, 1re hypoth., 415; 2e hypoth., 3880; 3e hypoth., 372; 4e hypoth., 367; Portugal 3 % de 1er rang, 284; Lombardes anciennes, 168; nouvelles, 166; Saragosse 1re hypoth., 355; 2e hypoth., 345; Riazan-Ouralsk, 348; Altaï, 366; Central Pacific, 432 50; New-York, New-Haven, 468 50; Chicago, 494.

Diverses. — Crédit foncier égyptien, 384; 4 %, 442.

VALEURS EN BANQUE

Obligations. — Ville de Madrid 1868, 88 50.

Actions. — Bruay (mines de), 1,670; Colombia (Pétroles de), 750; Vieille-Montagne (zinc), 700.

COURS DES CHANGES

Londres, 27 75 à 27 83; Espagne, 6 16 ½ à 6 23 ½; Hollande, 2 34 à 2 38; Italie, 76 ½ à 78 ½; New-York, 5 81 à 5 86; Portugal, 352 ½ à 372 ½; Pétrograd, 1 63 à 1 68; Suisse, 115 ½ à 117 ½; Danemark, 160 à 164; Suède, 170 ½ à 174 ½; Norvège, 163 à 167; Canada 583 à 586.

BOURSES ETRANGERES

Change Madrid, 88 70; Barcelone, 80 90; Lisbonne, 827; Buenos-Ayres (or), 50 ½; Rio-de-Janeiro, 11 29/32; Valparaiso, 11 1/32.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

Du 28 février

	Amenés	Vendus	Prix du poids vif.	Prix extrême
Porcs	1.366	1.366	132 à 137 fr les 50 kil.	128 à 134

Quelques très bons porcs limousins vendus 139 francs.

(Droits d'octroi et d'abatage non compris).

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 28 février.

Huile de colza, 245 fr.; huile de lin, de 233 à 235 fr.

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 27 février.

Cuivre. — Disponible, 139 liv.; à terme, 136 liv. 10 sh.; Best selected, 149 à 145 liv.

Etain. — Disponible, 201 liv.; à terme, 201 liv.

Plomb. — Disponible, 30 liv. 10 sh.; à terme, 29 liv. 10 sh.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 27 février.

Essence de térébenthine. — Clôture soutenue. — Disponible, 54 sh. 9 d., acheteurs; février, 55 sh 3 d., vendeurs; mars-avril, 56 sh. 6 d., acheteurs; mai-août, 57 sh

Résine. — Disponible, 32 sh.

ROSELILY du Docteur CHALK
Poudre de Riz LIQUIDE
Fait Disparaître Les RIDES
avec la même facilité que la gomme efface un trait de crayon.
Flacons à 2, 3.50 et 6 fr. Phie DETCHEPARE, à Biarritz.
VENTE dans toutes Pharmacies, Parfumeries et Grands Magasins.

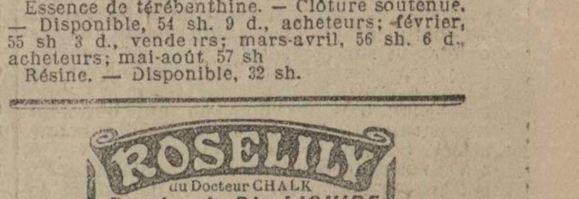

VENDUE en PHARMACIE SEULEMENT
PRODUIT FRANÇAIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

du 28 février 1917

Cessation de Paiement

Par jugement du 28 février 1917, le Tribunal a déclaré en cessation de paiement la dame Fournier, marchande de volailles, rue de la Benauge, 69. M Gramond, syndic.

Liquidation judiciaire

DIVIDENDE

Les créanciers du sieur Albert Prudhomme, négociant à Bordeaux, sont invités à se présenter chez le sieur Gangneux, liquidateur provisoire, pour toucher un dividende de 30 % (4e répartition).

Le Gérant : Georges BOUCHON.
Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.

Imprimerie GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11.
Bordeaux
Machines rotatives Marinoni

HOTEL DES VENTES
7, rue Voltaire, 7
VENTE AUX ENCHÈRES
Vendredi 2 mars 1917, à 1 h. ½ :
Chambre de milieu noyer, armoire à glace à 2 portes, chambre palissandre, chambre de bambou, salle à manger chêne, glaces, pendule-applique, lavabo, salamandre, fourneaux de cuisine et à gaz, armoire, lit-cage, matelas et couches, grand canapé, phonographe, service faïence, vaisselle, batterie de cuisine, linge, vestiaire d'homme, etc.
Au comptant, 5 % en sus.
Me FOURÉTIER commissaire-priseur.

J'ACHETE tt : meubles, coffres-forts, débarras cause départ ou décès. CLAVERIE, 15, c. d'Albret.

CHARRETIER sérieux, veuf ou célibataire, sachant labourer, est demandé. [illegible]

ARCACHON. Je cherche louer [illegible]

ON dem. bâches pin, [illegible] Dousse, 196, r. Palais-Gallien.

ON DEMANDE [illegible] r. Sainte-Catherine.

CHARPENTIERS demandés, 96, rue Camille-Godard, 96, Bdx.

VENTE
Le vendredi 9 mars 1917, à 13 heures, à Ribérac, place de la Gendarmerie, il sera procédé par le Receveur des Domaines à la vente aux enchères de 2 chevaux, 8 juments, 3 mulets et 4 mules réformés, provenant de l'armée.
Paiement au comptant, 5 % en sus.
Droit de préférence pour les agriculteurs munis d'un certificat.

STÉNO par Correspondance en 12 leçons à 0'50 l'une. Résultat sûr. Brochure et 1re leçon 0'75 SOCIÉTÉ STÉNOGRAPHIQUE DE BORDEAUX. 15, rue Prévôté

AUTO-LEÇONS
BREVET GARANTI
251, r. Judaïque Garage Bordelais BORDEAUX

GRANDS PORTRAITS Avec cadre riche 65×75 38'50 BILL'S PHOTO [illegible]

CAUSE DÉCÈS, [illegible] Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

LEÇONS [illegible] place d'Aquitaine (au 1er).

JE NE FUME QUE LE NIL

Etude de Me POCHET, notaire à Bordeaux, 64, rue Saint-Remi.
VENDRE, 13 kil. Bordeaux, belle propriété, château et 292 hectares, dont 264 bois et sapinières, 18 h. prairies, 5 h. vignes, 5 h. terres. Plus de trente mille pins variant de un mètre à deux mètres cinquante de circonférence, plus de trois mille chênes, ormes, acacias, platanes, peupliers.
S'adresser pour tous renseignements à Me Pochet et à M. Marché, expert, le Chêne-Vivonne (Vienne).

A LOUER enclos 1 hectare avec maison meublée, sept kilom. de Soulac-Plage. Forêt de pins. S'adr. au bureau du journal.

TRAVAIL FACILE pour jeunes filles 14 à 15 ans, payées de suite, 117, r. Emile-Zola, Talence.

JOLIE MACHINE portative complète à céder, 225 fr., 52, allées de Tourny. [illegible]

ON DEMANDE ménage jardinier [illegible] 2, Chap-Rouge.

FORTUNE. [illegible]

A VENDRE SEMELLES SABOTS 96, [illegible] Bordeaux.

Location Machines à Ecrire toutes marques depuis 10 fr. par mois. INTER-OFFICE, 52, allées de Tourny, Bordx. Téléph. 9.61.

Transports en Ville
Les Etablts J. Tajan-Larrieu et Cie se chargent de tous transports en ville à des conditions avantageuses, suivant tonnage. Téléphone 42 - 36.

Occasion : Motobloc 12 HP, conduite intérieure, 2 pl., graissage sous pression, état neuf. Prix, 6,500 fr. Lafargue, 13, r. Montbazon

VOITURES D'OCCASION état de neuf : Lorraine 12 HP 1914, torpédo 4 places; Dodge 12 HP 1916, torpédo 5 places, démarrage et éclairage électriques. MALEVILLE et PIGEON, 6, place Decazes, 6, LIBOURNE.

Locomobile à v., 8-10 chx, tr. b. état. S'ad. 13, r. de Condé, 1er.

SAGE-FEMME 1re cl. [illegible] Mme COUTURIER. [illegible]

TRANSPORTS par AUTOMOBILES
Négociants, Commres, Capitaltes sont demandés pour monter grosse entreprise camionnage sur gros camions français livrables immédiatemt, assurant transpts à participants. GRANGE, mécan., 49, rue La Franchise, Bx

SAGE-FEMME de 1re cl., Mme Annonciade, reçoit pensionnaires, bd Caudéran et r. Pasteur, 5, Bx-Caudéran. Consultation.

SYPHILIS par 606
Contrôle de la Guérison par l'ANALYSE du SANG.
Renseignements gratuits par correspondance sans marque extérieure.
Institut Sérothérapique du Sud-Ouest
9 à 12 h. - 3 à 6 h. Dim. & fêtes 9 à 12h 23, Cours Intendance, BORDEAUX DISCRÉTION

GROSSIR De 3 à 8 kilos par mois. Gratis Méthode et Preuves Laboratoire MARIN Enghien-les-Bains (S.-O.)
Dépôts : Phie Bousquet, 8, rue Sainte-Catherine; Phie Saint-Projet, 92, rue Sainte-Catherine, Bordeaux

606 Voies urinaires GUÉRISON DE LA SYPHILIS contrôlée par l'analyse du sang. Clinique WASSERMANN, [illegible]

ECONOMIE. [illegible]

Briques réfractaires [illegible]

EPICERIE [illegible]

SAGE-FEMME [illegible]

OCCAS. [illegible]

INGENIEUR FRANÇAIS, 46 ans, représentant avant guerre firmes industrielles, très actif, rompu aux affaires, grande pratique des voyages, parle anglais, cherche emploi ou représentation sérse n'importe quelle branche. Reprendrait même suite affaire ou accepterait mission à l'étranger. Adresse b. jl.

DAME SEULE demande deux pièces vides. Adr. bur. jnal.

NOURRICE sèche espagnole cherche place bonne maison, enfant bas âge, exc. référ. S'adr. 7, rue d'Enghien.

CHATEAU confortable, parc, domaine, serais acheteur en Dordogne ou Gironde. Ecrire : J. Mazaurier, proprre, Limoges.

ON DEM. garçon limonadier livreur, commis, 82, r. Millière.

1er AVIS Mme vve Aupit a vendu [illegible]

VIGNES GREFFEES [illegible]

MAISON [illegible]

PIANOS bon marché, [illegible]

Je livre séance tenante 2 voitures neuves 8 HP, 3 pl. sous le capotage, empt 2,75, consomn 6 lit., vit. 65 en palier; un coupé luxe 2 pl., éclair. électr., 10 HP, 75-120. Robin, 2, bd Carnot, Toulouse

Cinématographe de salon et 1,200m film à v., 121, c. Albret.

PUR CACAO SUCRÉ 2 fr. 50 les 500 grammes Echantillon recommandé. 0f 75 CACAO SABRIER 26, rue Feydeau, Paris.

BOTTES SABOTS en toiles à voiles. H. ROY 10, quai Bourgogne, Bx

TEINTURERIE, 3, r. Lescure, 3, Bx Usine LATASTE, Tél. 18.37 TOUS LES JOURS NOIR pour DEUIL Travaux pour confrères.

SAGE-FEMME [illegible]

LEÇONS AUTO [illegible] BURGALASSE [illegible]

80f Phe VIN NOUVEAU 80f Phe nu 27, r. Peyronnet nu VINICOLE NOUVELLE
CIDRE de Normandie pur jus extra, 45 fr. l'hecto.

180f 225 litres franco dom., rouge extra. Guérin, rue Voltaire, Talence.

Le Clos des Cordeliers achète 0 fr 40 la bouteille champagne de 80 centilitres, emballée et rendue en gare Saint-Emilion.

BEAU VIN BLANC DE LA CHARENTE à vendre. S'ad. bur. jl.

Achète Bouteilles Toutes sortes, plus haut cours. JEAN, 137, rue du Tondu, Bdx.

BOUTEILLES bordelaises vides achète à 0,35, rte du Médoc, 30.

ON DEMANDE CUVES BOIS [illegible]

SAGE-FEMME [illegible]

AVIS Le Magasin d'approvisionnement du Service de santé à Bordeaux est acheteur de :
Bière, morue, pommes de terre, légumes secs, fromages, biscuits, vinaigre, chocolat, confitures, conserves de thon et sardines, fruits secs, ampoules électriques, lessive, savon minéral, brosses, balais, manches à balais, cire, paille de fer, térébenthine, fournitures de bureau, etc., etc. (toutes denrées et objets de consommation).
Offres et échantillons au Magasin, 104, quai de Paludate.

A LOUER pour le 1er juillet 1917 l'hôtel Mathé-Moreau, à Benet (Vendée). Prix spécial pendant la guerre. S'adr. à Me Jamois, notaire à Benet.

ENTREPRENEUR de sciages pin demandé, travail assuré un an. — VIDAL, bois, à Aiguillon (Lot-et-Garonne).

VOITURES BUICKS, [illegible]

Vieux Journaux A VENDRE [illegible] rue Guiraude, Bx.

CHEVAUX. [illegible]